

Le bulletin de l'AGAM



Trimestriel - N° 25
Mars 2014

Chers amis généalogistes,

Lors de notre assemblée générale de début d'année où vous avez été nombreux à nous rejoindre nous avons fait un bilan très positif des nombreuses activités de l'association en 2013. Les effectifs sont stables sinon en légère croissance, les dépouillements d'actes ont été significatifs avec un dépôt de l'ordre de 50 000 actes et les manifestations ont été très nombreuses et riches en échanges. Sur un autre plan, le projet de numérisation des fiches n'est pas loin de la conclusion avec plus de 190 000 fiches. Le projet bleuets, dans sa dynamique, a tenu son planning de déploiement avec une équipe toujours très motivée.

Les activités 2014 démarrent déjà très fort, à ce titre nous aurons le mois prochain, les 11, 12 et 13 avril un événement exceptionnel avec l'organisation de la première rencontre généalogique nationale sur la Grande Guerre à Nice au Palais des rois sardes en partenariat avec le conseil général des Alpes-Maritimes.

Une autre nouvelle importante est l'agrandissement de notre zone d'activités avec la création d'une réunion mensuelle à Roquebrune/Menton ainsi que la planification de nouvelles manifestations dans le Mentonnais et les vallées de la Roya et de la Bevera, cela avec Maryse Lacoste, l'ancienne présidente du CGRM et des membres de son ancienne équipe.

Comme vous pouvez le constater par vous-mêmes, nous avons beaucoup de travail devant nous pour la réalisation de nos objectifs et toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour participer à ce travail associatif. Alors, n'hésitez pas à nous contacter, nous avons besoin de vous.

Il ne me reste plus qu'à vous donner rendez-vous très bientôt lors d'une réunion ou d'une journée de généalogie pour partager votre passion pour la généalogie.

Patrick Cavallo

AGENDA DES MANIFESTATIONS

4, 5 & 6 avril – Fête des Templiers à Biot.

5 & 6 avril – XIII^{es} Rencontres Généalogiques et Historiques de Mauguio : <http://www.cglanguedoc.com/>

11, 12 & 13 avril – I^{re} Rencontre Généalogique Nationale sur la Grande Guerre à Nice au Palais des rois sardes.

Mai – Journée de généalogie à Valdeblore.

Mai – Journée de généalogie à Saint-Martin-Vésubie.

23 au 30 juin – Exposition *Chasseurs alpins en pays niçois* à la Citadelle de Villefranche-sur-Mer.

29 juin – Journée de généalogie à la Citadelle de Villefranche.

Juin – Journée de généalogie à Vence.

Juillet – Journée de généalogie à Belvédère.

9 août – Journée de généalogie à Péone.

24 août – Journée de généalogie à Moulinet.

Cet agenda est prévisionnel. Des modifications pourront y être apportées en cours d'année. Elles seront annoncées sur le site Internet de l'association.

RÉUNIONS ET PERMANENCES

Réunion mensuelle de Roquebrune. Le 1^{er} samedi du mois, de 14 h à 17 h. Animée par Maryse LACOSTE & Gabriel MAUREL

Réunion mensuelle d'Antibes. Le 2^e samedi du mois, de 14 h à 16 h. Animée par Mireille GHIGO et Marc COTTERET.

Permanence de Biot. Le 3^e jeudi du mois, de 14 h à 16 h. Animée par Mireille GHIGO et Marc COTTERET.

Réunion mensuelle de Nice. Le dernier mercredi du mois à 14 h. Animée par Hélène LOHEY, Denis COLMON, Denise LOIZEAU et Colette BETTENFELD. Accès à la bibliothèque de l'AGAM.

Permanence de Nice-MIN. Le 2^e vendredi du mois, de 9 h à 12 h. Accès aux bases informatiques et Internet de l'AGAM. Animée par Michèle PARENTE.

Permanence de Mouans-Sartoux. Le 1^{er} mardi et le 3^e vendredi du mois de 15 h à 16 h 30. Prendre rendez-vous auprès de Georges ROLAND (roland.agam@gmail.com).

Permanence de Nice-MIN. Le 4^e samedi du mois de 14 h 30 à 17 h dans le local au MIN. Animée par Florent FASSI.

Bloc-notes

Changement concernant la permanence de Nice

La permanence de Nice qui se tenait aux archives départementales est supprimée et remplacée par une nouvelle permanence dans le local de l'association, au MIN-Nice. le 2^e vendredi du mois, de 9 h à 12 h. Bureau 318, MIN Alimentaire, bloc B, passage nord-ouest, 2^e étage.

Nouvelle permanence à Roquebrune-Cap-Martin

L'antenne de Roquebrune & du Mentonnais de l'AGAM, reprend les activités du Cercle généalogique de Roquebrune & du Mentonnais. Elle a tenu sa première permanence-réunion d'information le samedi 8 mars 2014 de 14 h à 17 h 30 au Centre Culture & Loisir, avenue de la Plage à Roquebrune-Cap-Martin. Les réunions seront mensuelles, prochaine réunion le 5 avril 2014. les adhérents de l'AGAM sont les bienvenus.

Les formations, réunions et permanences

Les thèmes de formation disponibles sont :

- Vous débutez : les bases de généalogie ;
- Un ordinateur : initiation à l'informatique ;
- Comment se servir d'un logiciel de généalogie :
 - o formation Généatique ;
 - o formation Heredis ;
- Comment rechercher dans la base de données, trucs et astuces pour affiner les recherches : formation GeneaBank ;
- Les particularités du Comté de Nice sont un écueil à vos recherches : généalogie dans le Comté de Nice ;
- Comment le retrouver, à quel régiment a-t-il appartenu, quelles campagnes a-t-il faites : formation recherches sur nos ancêtres « les Poilus de 14-18 » ;
- Un village vous intéresse, comment fait-on un relevé. Une équipe peut vous aider : la formation Nimègue est pour vous.

Les demandes d'inscription doivent être envoyées par

email à agam.06@gmail.com ou par courrier (numéro de téléphone indispensable) à l'adresse suivante :
AGAM
Archives départementales - CADAM
06206 NICE CEDEX 3

Lorsque cinq personnes au minimum seront inscrites pour une formation, une date et un lieu seront proposés :

- sur le site section « agenda des cours » ;
- par mail individuel ;
- par contact téléphonique.

Marc COTTERET propose des séances de formation information (informatique, GeneaBank, Geneanet, logiciels...) chaque 2^e jeudi du mois de 14 h à 17 h à notre local du MIN. La prochaine formation, le 10 avril, portera sur comment créer un DVD ou un CD de sa généalogie avec le logiciel gratuit Oxy-Gen.

Informations générales

Quelques adresses électroniques

- Denise LOIZEAU, bulletin, liste de diffusion *Yahoogroups* : loizeaud@gmail.com
- AGAM (Patrick CAVALLO) : agam.o6@gmail.com
- Secrétariat : secretariatagam@gmail.com
- Trésorier (Georges ROLAND) : roland.agam@gmail.com
- Liste de diffusion : <http://fr.groups.yahoo.com>
- Points GeneaBank (Louise BETTINI) : geneabankagam@gmail.com
- Contact pour les releveurs du pays niçois (Michèle PARENTE) : parentemichele@yahoo.fr
- Contact pour les releveurs du pays vençois (Mireille GHIGO) : mirghigie@orange.fr
- Contact pour la permanence de Nice au MIN (Florent FASSI) : florentAgam@gmail.com

Adresse du local AGAM au MIN à Nice

Bureau 318, MIN Alimentaire, bloc B, passage nord-ouest, 2^e étage.

L'entrée principale du MIN a été déplacée.

Elle se trouve «Porte C», au n° 61 de la route de Grenoble, entre le Concessionnaire de voiture Peugeot et la Poste Saint-Augustin.

La bibliothèque de l'AGAM

Pour consulter les documents de la bibliothèque de Nice, contactez les responsables au cours de la permanence ou de la réunion mensuelle de Nice. La liste se trouve sur le site Internet.

Si vous avez des suggestions à nous faire concernant les ouvrages de la bibliothèque, contactez-nous.

Le Cercle généalogique de Roquebrune et du Mentonnais n'est plus

Le mois de février 2014 restera une date importante pour les généalogistes des Alpes-Maritimes. Après 27 ans d'activités, de recherches, de relevés et d'animations, le Cercle généalogique de Roquebrune et du Mentonnais (CGRM) a décidé la dissolution de l'association lors de son assemblée générale. C'est, après la disparition du Cercle de généalogie de Nice et de la Provence Orientale (CGNPO), la deuxième association de généalogie du département qui cesse ses activités (d'autres associations ont existé, mais «ciblées» sur un public comme celle des PTT).

Rassurons les adversaires de l'hégémonie, hors l'AGAM le département accueille trois autres associations dédiées à la recherche des ancêtres, le Cercle généalogique du Pays Cannois (CGPC), le Cercle d'entraide généalogique des Alpes-Maritimes et d'ailleurs (CEGAMA) et, constituée plus récemment, l'Association généalogique du pays gras-sois (AGPG).

Certains pourront tirer un motif de satisfaction de la cessation d'activité d'une association de généalogie. Voir disparaître ce qu'ils considèrent comme un concurrent ne peut que leur convenir. C'est là une approche étriquée qui relève de la querelle de clocher et je peux assurer que ce sentiment n'habite pas l'équipe qui anime l'AGAM. Personnellement, j'ai appris avec tristesse la dissolution du CGRM, car c'est une association amie qui s'efface, car c'est un peu des forces vives de la généalogie qui disparaissent. En effet, je sais pertinemment que, malgré la volonté affichée par ses dirigeants de voir le matériel et les relevés transmis à l'AGAM pour que tout le travail accompli ne soit pas inutilement perdu, certains membres actifs du CGRM se retireront de la généalogie, certaines bonnes volontés seront émoussées, ce qui constitue pour tous une perte que nous ne pouvons que déplorer.

Un nouvel arrivé dans notre monde de la généalogie doit se demander pourquoi existe-t-il d'aussi nombreuses associations sur un petit territoire comme l'est le département des Alpes-Maritimes. Pour tenter d'y répondre, il est nécessaire de faire un peu d'histoire.

La généalogie associative qui fédère les énergies et les compétences pour un but commun, la recherche de nos ancêtres, est relativement récente. Tout commence, dans notre région, avec le Centre généalogique Midi-Provence (CGMP) né à Port-de-Bouc il y a 40 ans, en mars 1970. En 1982, il se scinda en associations départementales, une dans chacun des départements constituant la région PACA, de là naquit l'AGAM pour les Alpes-Maritimes. Le CGMP qui prit le statut d'union avait alors pour missions principales la représentation des généalogistes de PACA au sein de la FFG (fédération française de généalogie), la coordination des actions entreprises par les associations, la mise en commun des relevés, leurs publications et l'édition de la revue Provence-Généalogie.

Je ne suis entré «en Généalogie» que depuis 2001, aussi les anciens me pardonneront les quelques approximations ou les interprétations qu'ils jugeront inexacts dans la suite.

Mais, pour un « jeunot », il est manifeste que les tensions ayant conduit à la départementalisation du CGMP ne s'arrêtèrent pas là. Si l'AGAM fut créée fin 1982, moins de deux années plus tard apparaissait le CGPC (Cannes) puis en 1986 le CGNPO (Nice) et en 1987 le CGRM (Menton).

Je ne connais pas les raisons multiples qui ont conduit à cette prolifération d'associations locales, mais je me doute que des problèmes de personnes, voire des querelles de chefs en ont été un moteur important sinon essentiel.

Il serait cependant réducteur de s'en tenir à un simple problème d'ego, car d'autres forces divergentes dictées par le poids de l'histoire existent.

Le département des Alpes-Maritimes est composite et son unité administrative récente, un siècle et demi, n'a pas fait disparaître l'influence du passé. Le département se compose de trois zones ayant connu des parcours historiques différents, des tutelles différentes.

Ce que nous appelons pompeusement le Comté de Nice (on trouve dans les textes officiels l'expression *contado di Nizza* - pays de Nice, plutôt que *contea di Nizza* - comté de Nice) s'est détaché de la Provence en 1388 et a vécu jusqu'en 1860, à quelques exceptions près, sous la coupe de la maison de Savoie. Sa position excentrée dans les États de Savoie, son statut de port du Piémont, sa longue appartenance à cette maison régnante a fait naître le « particularisme niçois », ce sentiment qui veut que Nice et sa région soient « un cas particulier ». La création d'un Sénat, institution qui avait de très larges compétences, avait renforcé ce sentiment. La langue officielle jusqu'en 1860 était l'italien.

Le territoire de l'arrondissement de Grasse était resté provençal en 1388. Lors de la formation des départements en 1793, cet arrondissement était rattaché au département du Var et il n'en fut distrait qu'en 1860. La langue officielle était et reste le français.

Aux confins de la France et de l'Italie, la région entre les bassins du Paillon et de la Nervia a connu une histoire mouvementée. Disputée par les puissances dominantes, au Moyen Âge la république de Gênes et le comté de Provence, quelques opportunistes en profitèrent, les comtes de Vintimille, les Grimaldi de Monaco et d'autres, pour s'y tailler des seigneuries indépendantes. Ainsi, naquit au cours des siècles la principauté de Monaco composée des communes de Monaco, Menton et Roquebrune. Ces deux dernières firent sécession en 1848 (période appelée « le Printemps des peuples ») pour se mettre sous la protection du royaume de Sardaigne. Elles furent incorporées officiellement à la France en 1861. La langue officielle était l'italien.

Il semble évident de pouvoir établir un lien entre l'histoire de ces trois territoires et la création dans la décennie

1980 des trois associations locales, le CGPC sur la région cannoise (d'autant que la ville de Cannes qui se développe rapidement au ^{xx}^e siècle se présente en concurrente de Nice), le CGNPO principalement sur la région niçoise et le CGRM sur le Mentonnais.

Certains y verront l'incarnation d'un repli identitaire, d'autres l'expression d'un particularisme qui se nourrit et s'enrichit de l'Histoire. D'autre part, dans ces années-là, les moyens de communication que nous connaissons aujourd'hui, comme Internet et la messagerie électronique, n'existaient pas et l'intérêt de disposer d'une animation locale était beaucoup plus fort. Des compétences particulières ont ainsi pu s'exprimer, ce que la constitution d'une seule association sur le département ne devait pas permettre, ou du moins devait freiner. Le désir d'affirmer son indépendance vis-à-vis de l'AGAM s'est également traduit dans le choix des désignations, ce sont tous des « cercles » alors que le CGMP s'était plutôt scindé en « associations » (AGHP-05, AGAM-06, AG13, AGVAR-83).

La création récente de CEGAMA relève également de la même démarche. La direction de l'AGAM a longtemps été assurée par des « immigrés » dont beaucoup sont venus travailler dans les entreprises de haute technologie de la région et beaucoup de relevés étaient effectués sur l'arrondissement de Grasse. L'arrivée de nouveaux membres actifs ayant des origines dans l'arrondissement de Nice, certains issus du CGNPO, a modifié l'équilibre existant, ce qui a pu inciter certains à créer le CEGAMA qui, par la dernière lettre de son acronyme, insiste sur son caractère exogène.

Les relevés du CGRM

Beaucoup d'adhérents attendent de pouvoir consulter les données généalogiques qui nous ont été transmises par le Cercle généalogique de Roquebrune et du Mentonnais.

Ces données nous ont été effectivement communiquées au début du mois de mars de cette année, après la décision de dissolution du CGRM.

Les fichiers fournis sont au format Excel. Le nombre de champs, pour un type d'acte, naissance, mariage ou décès varie suivant les relevés, mais est toujours très réduit. Aussi, les releveurs ont ajouté des informations supplémentaires au gré de leur inspiration dans tous les champs disponibles. Leur objectif n'était pas de réaliser une base de données, mais des relevés imprimables, aussi la diversité des formats de relevés ne posait pas de problème.

Ces fichiers ne sont pas directement transférables dans la base de données de l'Agam et nécessitent un gros travail de mise aux normes de notre association.

Je propose de réaliser cette opération en deux phases :

- Première phase, passage, grâce à l'utilisation de petits programmes de traitement spécifiques, de ces fichiers au format de la base Agam. Cependant, comme cette opération

J'ai tenté, dans ce court article, de faire comprendre les motivations, les causes profondes qui ont sans doute été à l'origine de la dispersion des bonnes volontés dans notre département. Certes on peut le regretter, car il se dit que l'union fait la force, ce qui est sans doute vrai. Mais ces scissions ont permis à des talents de s'exprimer plus librement, à certains de renforcer leur engagement.

Aussi, si je m'attriste pour les raisons évoquées ci-dessus de la disparition du CGRM dont l'existence correspondait à une réalité historique, je loue la décision de ses dirigeants de ne pas laisser dans l'ombre tout le formidable travail accumulé lors des 27 années d'activité (l'exemple donné lors de la dissolution de l'AGVAR est navrant, tout le travail est actuellement stocké dans une armoire à Toulon et est quasiment inaccessible). L'AGAM récupère notamment l'ensemble des relevés du CGRM et les mettra à disposition de tous dans les mois qui viennent (ils ont été conçus dans un esprit très différent de la constitution d'une base de données, aussi du temps est nécessaire pour effectuer les transferts indispensables).

Verser le reliquat de la trésorerie à « trois associations locales œuvrant quotidiennement en faveur des plus démunis voire des sinistrés » (Nice-Matin du 8 mars, voir pages 13-14 dans ce bulletin) est une noble décision qui honore le CGRM et par voie de conséquence la communauté des généalogistes. D'autre part, confier les travaux effectués à une association partenaire qui pourra les valoriser, voici deux démarches positives et courageuses que je tenais à saluer.

Bonne et longue vie aux nouveaux Agamiens.

Alain OTHO, mars 2014.

est menée par des outils qui travaillent automatiquement, les cas particuliers, comme les erreurs de frappe peuvent donner des artéfacts. Les fichiers obtenus comportent inévitablement des erreurs. Autre problème, de nombreuses contractions ont été utilisées afin que l'ensemble tienne dans la largeur de l'écran de l'ordinateur.

Cette première phase se concrétise par la création d'une base au format de la base AGAM, mais distincte, et qui pourra être consultable lors des permanences, réunions et journées de généalogie. Cette base sera disponible relativement rapidement (déjà elle comprend plus de 100 000 actes), sachant qu'il nous faut traiter plus de 150 000 actes et que la diversité des cas à traiter m'a déjà obligé à écrire des dizaines de petits programmes de traitement.

- La deuxième phase, beaucoup plus longue, consistera à effectuer une vérification, acte par acte. Nous avons besoin de bras, n'hésitez pas à proposer votre aide, elle sera la bienvenue. Au fur et à mesure que les relevés seront vérifiés, ils seront ajoutés à la base Agam et mis à la consultation sur GeneaBank, Bigenet et Geneanet.

Alain OTHO, mars 2014.

Assemblée générale 2014

Compte rendu de l'assemblée générale de l'AGAM 2014

Ordre du jour :

- 9 h 30 : Émargement des adhérents.
- 10 h 15 : Assemblée générale ordinaire :
 1. Rapport moral – approbation.
 2. Rapport financier – approbation.
 3. Élection des administrateurs :
 - a. Composition du bureau actuel : 13 personnes.
 - b. Candidats sortants et rééligibles : Stéphanie CALVIERA-RAYER, Denise LOIZEAU, Michèle PARENTE, Georges ROLAND (qui se représentent) et Florent FASSI (qui ne se représente pas).
 - c. Membre démissionnaire : Antoine SAVIN.
 4. Questions diverses.
- 12 h : Clôture de l'assemblée générale.
- 12 h 30 : Repas.

Samedi 25 janvier 2014 à 9h30, dans la salle paroissiale, 6 rue Caroline, 06100 NICE, sur convocation régulièrement notifiée par le président de l'AGAM, les adhérents se sont réunis en assemblée générale annuelle.

Il a été dressé une feuille de présence qui est signée par les adhérents et les mandataires dès leur entrée en séance.

Il en ressort que sur 367 adhérents de l'AGAM inscrits au 31 décembre 2013, 154 adhérents sont aujourd'hui présents ou régulièrement représentés.

Selon les statuts de l'AGAM, le quorum est atteint et l'assemblée générale peut valablement délibérer lorsqu'un quart au moins du total des membres de l'association, inscrits et à jour de leur cotisation lors de l'exercice échu, sont présents ou représentés.

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

Président de séance : Patrick CAVALLO, président de l'AGAM.

Secrétaire de séance : Denise LOIZEAU, membre du conseil d'administration.

L'assemblée est honorée de la présence de M. Gilles BOUIS, archiviste bibliothécaire diocésain et président des archivistes de l'Église de France et de Mme MATTÉI du conseil général.

Rapport moral

Le président de l'AGAM, Patrick CAVALLO, remercie tous les volontaires qui participent à la vie de l'association, ainsi que tous les adhérents pour l'intérêt qu'ils y portent.

Il présente le bilan des activités de l'association pour l'année 2013.

Les administrateurs de l'année 2013 : ils étaient 13 en 2013. Les administrateurs sortants et rééligibles en 2014 sont Stéphanie CALVIERA-RAYER, Denise LOIZEAU, Michèle PARENTE, Georges ROLAND (qui se représentent) et Florent FASSI (qui ne se représente pas). Un administrateur est démissionnaire, Antoine SAVIN.

Les réunions et permanences : elles se tiennent à Antibes, Biot, Mouans-Sartoux et Nice. Le président informe les adhérents qu'il serait souhaitable que des volontaires se présentent pour assurer la permanence de Mouans-Sartoux.

Les relevés déposés par l'AGAM sur GeneaBank cette année : la base est passée de 826 422 actes l'an dernier à 871 479 actes au 18/12/2013, soit près de 50 000 actes nouveaux. Il reste encore de nombreux registres à relever, à sauvegarder et à mettre à la disposition des généalogistes amateurs, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Les relevés en cours en 2014 : les relevés se font de préférence à l'aide de Nimègue, le logiciel fait pour créer une base de données par commune, mais peuvent se faire aussi avec le tableur Excel de Microsoft.

Les fiches généalogiques de l'AGAM ont été créées à Nice entre 1850 et 1915, elles ont été numérisées par une équipe composée de Mireille GHIGO, Anne-Marie GRAC, Denise LOIZEAU et Denis COLMON. À la fin de l'année 2011, 93 800 fiches étaient numérisées, fin 2012, il y en avait 143 383. Aujourd'hui 190 444 fiches sont numérisées et classées par ordre alphabétique, dont 62 751 localisées par lieu d'origine et réparties sur 51 pays : en tête, la France et les Alpes-Maritimes, suivies de l'Italie, la Suisse, l'Allemagne, l'Angleterre, la Russie, etc. La répartition est la suivante :

- France avec 100 départements, dont 57 089 fiches localisées,
- Alpes-Maritimes : 146 communes dont 51 233 fiches localisées,
- Italie : 4 169 fiches localisées,
- Suisse : 359 fiches localisées,
- Allemagne : 245 fiches localisées,
- Angleterre : 153 fiches localisées,
- Russie : 143 fiches localisées.

Les fiches sont diffusées sur le Yahoogroupe et disponibles dans une base consultable par les adhérents auprès des responsables lors des permanences, réunions et journées de généalogie de l'AGAM. Il est possible aussi de faire une demande par email.

L'AGAM a participé à de nombreuses manifestations en 2013 :

- dans les Alpes-Maritimes à Breil, Roquebillière, Biot (fête des Templiers), Saint-Dalmas-le-Selvage, Saint-Etienne-de-Tinée, Saint-Sauveur-sur-Tinée, Nice (Rendez-vous des associations), Mouans-Sartoux (Festival du livre), Guillaumes, Levens, Lucéram, Peille ;

- en dehors du département à Marseille (congrès national), Mauguio (34), Grenoble (38), Nîmes (30).

L'AGAM est à l'honneur dans de nombreux articles de presse ainsi qu'à la télévision. De nombreuses photos ont été prises lors des réunions, permanences et manifestations.

Les formations disponibles : bases de généalogie, initiation à l'informatique, à GeneaBank, aux logiciels Généatique, Heredis et Nimègue, recherches dans les bases de données, recherches de Poilus de 14-18, etc.

Le bulletin trimestriel : un gros travail avec des nouvelles, des articles sur la généalogie, les comptes-rendus des réunions et manifestations.

Le site Web : 56 530 visiteurs du monde entier durant l'année 2013.

Numérisation au consulat d'Italie : les mariages de 1876 à 1907 ont été numérisés et sont disponibles dans une base consultable par les adhérents lors des permanences, réunions et journées de généalogie de l'AGAM ainsi que dans GeneaBank. En 2014, il faut poursuivre la numérisation et continuer les relevés.

Le projet Bleuets : l'équipe démontre beaucoup de dynamisme.

- Un gros travail a été réalisé sur le terrain et sur les documents.
- La base de données a été mise au point.
- Le président de la FFG nous a demandé de présenter le projet au congrès de Marseille 2013 à la réunion des présidents.
- Le projet est rentré dans la phase de déploiement avec plusieurs expositions.
- Plusieurs partenariats sont en discussion.
- Au mois d'avril, nous serons à l'honneur avec les trois jours d'échanges au Palais des rois sardes.

La participation de l'AGAM à :

- GeneaBank : 76,9 millions d'actes sont disponibles dans le site.
- Geneanet : l'AGAM y a transféré 718 805 actes.
- Generation Network (Ancestry) : base de données pour laquelle l'AGAM a touché 3 locations annuelles, le contrat est maintenant terminé.
- Bigenet : l'AGAM a signé un partenariat en décembre 2013 et a déposé 768 802 actes.

Prix Villers-Cotterêts :

Patrick CAVALLO procède à la remise du prix Villers-Cotterêts de l'AGAM destiné à récompenser les adhérents méritants.

Le prix est attribué cette année à :

- Monique DEBRABANT,
- Guy SIDLER,
- André OTTO-BRUC.

Ces adhérents participent activement au travail de l'association. Chacun reçoit, pour la circonstance, un diplôme que leur remet le président de l'AGAM.

Bilan des objectifs 2013 :

- Maintenir la dynamique des directions initiées les années précédentes, journées généalogiques, réunions, formations.
- Tenir notre plan sur le projet Bleuets.
- Améliorer le volume de dépouillements.
- Développer notre groupe d'aide sur l'Italie.
- Poursuivre notre rapprochement vers les autres associations locales.

Les objectifs 2014 :

- Transformer le projet Bleuets en succès pour l'AGAM.
- Poursuivre et développer l'organisation des journées généalogiques.
- Rester à l'écoute des adhérents pour les formations, réunions et permanences.
- Améliorer le volume de dépouillements.
- Développer notre groupe d'aide sur l'Italie.
- Poursuivre notre rapprochement vers les autres associations locales.

Le rapport moral soumis au vote à main levée est approuvé à l'unanimité.

Rapport financier

Georges ROLAND, trésorier de l'AGAM, présente le rapport financier.

Au 31/12/2013 les adhérents de l'AGAM étaient au nombre de 367.

En 2013, il y a eu 66 nouvelles adhésions.

Le bilan financier 2013 est positif :

- Recettes : 16.546,00 euros.
- Dépenses : 14.811,45 euros.

Le rapport financier soumis au vote à main levée est approuvé à l'unanimité.

Élection des membres du conseil d'administration

Administrateurs sortants et rééligibles : Stéphanie CALVIERA-RAYER, Denise LOIZEAU, Michèle PARENTE, Georges ROLAND qui se représentent et Florent FASSI qui ne se représente pas. Soit 4 candidats.

Administrateur démissionnaire : Antoine SAVIN.

Pas de nouvelle candidature présentant les conditions d'éligibilité.

Un vote est proposé à bulletin secret. Les suffrages sont recueillis les uns après les autres dans une urne et ensuite dépouillés.

Résultats : 154 votants – 148 suffrages exprimés.

- Stéphanie CALVIERA-RAYER : 145 bulletins pour – réélue.
- Denise LOIZEAU : 135 bulletins pour – réélue.
- Michèle PARENTE : 148 bulletins pour – réélue.
- Georges ROLAND : 105 bulletins pour – réélu.

Les 4 candidats sortants et rééligibles qui se sont représentés sont tous réélus, à la majorité des suffrages exprimés, comme membres du conseil d'administration de l'AGAM.

Pour l'année 2014, le conseil d'administration de l'AGAM est ainsi composé : Louise BETTINI, Stéphanie CALVIERA-RAYER, Patrick CAVALLO, Denis COLMON, Anne-Marie GRAC, Denise LOIZEAU, Gabriel MAUREL, Renée OLIVARI, Alain OTHO, Michèle PARENTE, Georges ROLAND. Soit 11 membres au conseil d'administration de l'AGAM en 2014.

Questions diverses

Diverses questions sont posées auxquelles répond le président.

Hélène LOCHEY fait le bilan des adhérents présents aux

réunions mensuelles aux A.D. de 2006 à 2013, il y a une moyenne de 26 adhérents présents à chaque réunion, à raison de 9 réunions par an, soit 169 présents dans l'année 2006, 213 en 2007, 221 en 2008, 227 en 2009, 239 en 2010, 227 en 2011, 188 en 2012 et 232 en 2013.

Florent FASSI présente le projet Bleuets et le bilan du travail en cours.

La séance est levée à 12h30, elle est suivie de la pause déjeuner : comme l'an dernier, un repas typiquement niçois joyeusement partagé entre 59 convives, au restaurant « l'Union » rue Michelet.

Denise LOIZEAU

Composition du conseil d'administration 2014

Président	Patrick CAVALLO	Autres administrateurs	Louise BETTINI Stéphanie CALVIERA Denis COLMON Anne-Marie GRAC Gabriel MAUREL Renée OLIVARI Alain OTHO
Trésorier	Georges ROLAND		
Secrétaires	Denise LOIZEAU Michèle PARENTE		

Évolution de la base AGAM

Évolution de la base AGAM depuis janvier 2014.

Au 21/03/2014, la base de données comprend 874 288 actes.

Relevés ajoutés depuis le 1^{er} janvier 2014 :

- BOUYON, mariages 1647-1912, 1006 actes qui remplacent 700 actes, soit un ajout de +306 actes.
- CARROS, mariages 1660-1803, 551 actes.
- DIGNE, consulat d'Italie, mariages 1931-1939, 81 actes.
- GRASSE, consulat d'Italie, mariages 1937-1940, 11 actes.
- TOURETTE-DU-CHÂTEAU, mariages 1794-1929, 189 actes.
- UTELLE, naissances 1700-1726, 1 590 actes.
- VILLARS-SUR-VAR, naissances, suppression d'un acte en double.

- VILLENEUVE-D'ENTRAUNES, mariages 1860-1903, 82 actes.

Soit 2 809 actes supplémentaires.

Nos bénévoles travaillent toujours aux relevés des communes de notre département et d'ailleurs.

N'hésitez pas à nous rejoindre si vous souhaitez participer sur votre commune ou sur une période, même petite, au gré de vos possibilités. Vous trouverez toujours, auprès des autres releveurs, des conseils et l'aide nécessaire.

Alain OTHO.

Chers adhérents, le bulletin de l'AGAM est fait par et pour vous !

Faites-nous part de vos suggestions.

Pour participer au bulletin, envoyez vos textes, informations, commentaires, questions, réponses, etc. à
AGAM

Archives départementales des Alpes-Maritimes
Centre Administratif Départemental, Route de Grenoble
06206 NICE CEDEX 3

ou par mail à Denise LOIZEAU (loizeaud@gmail.com) ou à Anne-Marie GRAC (anne-marie.grac@wanadoo.fr) ou à Alain OTHO (alain.otho@laposte.net). Les informations seront publiées après validation du bureau. Celles qui ne pourront pas l'être, faute de place ou de délais, seront insérées dans le bulletin suivant.

N'oubliez pas de consulter le site Internet de l'association : www.agam-06.org

Répartition des tâches

Adhérents	Secrétariat (communication)	secretariatagam@gmail.com	Denise LOIZEAU
	Secrétariat (adhérents)		Michèle PARENTE
	Points GeneaBank : geneabankagam@gmail.com		Louise BETTINI
	YahooGroup AGAM-06		Denise LOIZEAU
Comptabilité	Trésorier		Georges ROLAND
Communication	Site Web ; boîte de messagerie: agam.06@gmail.com		Patrick CAVALLO
	Bulletin d'information		Anne-Marie GRAC Denise LOIZEAU Alain OTHO
	Triptyque		Alain OTHO
	Livret d'accueil		Gabriel MAUREL
Formation	Coordination		Marc COTTERET
Manifestations	Planning des journées de généalogie		Gabriel MAUREL
	Coordination avec le Festival du Livre de Mouans-Sartoux		Georges ROLAND
Matériel	Gestion administrative		Renée OLIVARI Anne-Marie GRAC
Relevés	Coordination pays niçois		Michèle PARENTE
	Coordination pays vençois		Mireille GHIGO
	Coordination pays grassois		Christian GABERT
	Coordination pays mentonnais		Gabriel MAUREL
	Gestion de la base AGAM et édition des PDF		Alain OTHO
	Impression des relevés		Renée OLIVARI
	Vente des relevés AGAM. S'adresser au secrétariat - par mail : secretariatagam@gmail.com - par courrier : AGAM, Le Moulin du Négron, 1 bd Colonel Giaume, 06340 La Trinité		Renée OLIVARI
	Numérisation et répertoire des fiches généalogiques		Denis COLMON Mireille GHIGO Anne-Marie GRAC Denise LOIZEAU
Réunions & permanences	Réunion mensuelle d'Antibes		Mireille GHIGO
	Permanence de Biot		Marc COTTERET
	Permanence de Roquebrune		Maryse LACOSTE Gabriel MAUREL
	Permanence de Mouans-Sartoux		Georges ROLAND
	Réunion mensuelle aux A.D.		Hélène LOCHEY Denise LOIZEAU Denis COLMON Colette BETTENFELD
	Permanence du MIN (2 ^e vendredi du mois)		Michèle PARENTE
	Permanence du MIN (dernier samedi du mois)		Florent FASSI Guy SIDLER
Partenaires	Coordination des contrats		Patrick CAVALLO
	Interface avec GeneaBank		Alain OTHO
	Référent Généatique : agam.geneatique@gmail.com		Stéphanie CALVIERA
	Référent Heredis		Georges ROLAND
Projets	Projet Bleuets		Florent FASSI

Quoi de neuf?



1^{ère} Rencontre Généalogique Nationale sur la Grande Guerre

Nice les 11-12 et 13 avril 2014

Vendredi 11 avril :

20 h 30 -Cinéma Mercury – 16 place Garibaldi / durée 2 h.

Le Front d'Orient

Intervenant : Chef de bataillon Philippe ROUDIER
Conservateur du Musée des Troupes de Marine - Fréjus
Projection d'un documentaire de 50 min

De 1915 à 1919, des milliers de soldats français combattent dans les Balkans. Une partie du corps expéditionnaire sera composé des troupes coloniales. Les conditions de combat connues par l'armée d'Orient constituent une synthèse entre le front « industrialisé » occidental et des fronts de type « colonial ».

Samedi 12 avril :

Palais des rois sardes : ouverture au public 13 h 30

14 h - Salle de conférence /durée 1 h.

Comment retracer le parcours des combattants ?

Intervenant : Adjudant-chef Philippe LAFARGUE
Membre actif de la division Traditions et Symbolique militaires du Service Historique de la Défense.
Présentation des techniques de recherche généalogiques pour retracer le parcours militaire d'un ancêtre

15 h - Salle d'Atelier / durée 45 min.

Le site du Conseil général : une précieuse source d'études

Intervenants:conservateurs des Archives départementales
La mise en ligne des registres matricules des conscrits constitue une opportunité exceptionnelle de consulter les documents militaires d'époque. Accessible gratuitement aux internautes, cette nouvelle base de données présente 180 registres, 84 397 hommes répertoriés, 120 300 documents numérisés. Elle constitue par conséquent une ressource précieuse à la fois pour les études des chercheurs et pour les démarches généalogiques.

15 h 10 - Salle de conférence / durée 50 min.

Projet mémoriel : l'importance de l'étude des citoyens soldats

Intervenant : Jean-Paul PELLEGRINETTI
Professeur d'Histoire contemporaine à l'Université de Nice Sophia-Antipolis, membre du Collectif de Recherche International et de Débat sur la guerre de 1914-1918 (CRID 14-18) et responsable de l'axe de recherche sur la Grande Guerre en Méditerranée au sein du Centre de la Méditerranée Moderne et Contemporaine (CMMC-EA Université de Nice).
Coauteur *Du Deuil à la mémoire* Les monuments aux morts de la Corse – Albiana 2011.

À l'approche du centenaire, les initiatives de projet mémoriel peuvent s'insérer dans le même cadre que les recherches historiques qui s'orientent de plus en plus vers une relecture « par le bas » de la Grande Guerre. L'intérêt d'une telle démarche, à partir bien souvent des témoignages de ces hommes ordinaires, permet de redécouvrir cette « génération au feu » et d'en mesurer toute la diversité qui compose cette armée de citoyens-soldats, ainsi que leurs expériences combattantes. L'éclairage nouveau de cette « armée d'anonymes », que l'Histoire a parfois oubliée ou n'a pas retenue, apportera des clés supplémentaires et nécessaires à la compréhension du premier conflit mondial.

Samedi 12 avril (suite) :

16 h : Cérémonie d’ouverture officielle.

17 h - Salle de conférence / durée 1 h 30.

Le service de santé militaire dans la guerre 1914 – 1918 vers une « Nationalisation »

Intervenants : François OLIER & Nadine LANNELONGUE
François OLIER, ancien adjoint au conservateur du musée du service de santé des armées au Val-de-Grâce à Paris, a publié de nombreux articles spécialisés et collaboré à des ouvrages sur ce thème, dont *Les hôpitaux militaires dans la guerre 1914-1918*, éditions Ysec.

Nadine LANNELONGUE du Service des Archives Médicales Hospitalières des Armées (SAMHA) est chef du département traitement et spécialiste dans l’établissement du fond 1914/18.

Le SAMH basé à Limoges conserve les archives médicales produites par les hôpitaux et formations sanitaires et militaires ayant fonctionné en France et dans les anciennes colonies. Le fonds conservé pour la Première Guerre mondiale des archives des postes de secours régimentaires aux hôpitaux de l’intérieur – en passant par les hôpitaux d’orientation et d’évacuation (HOE) - représente près de 6 kilomètres linéaires de documents.

La conférence traite du service de santé dans la guerre 1914-1918 qui va évoluer au fil des années dans le sens d’une quasi « nationalisation » de ses structures et moyens.

17 h 30 - Salle d’Atelier / durée 45 min.

**Obtenir 100 ans après la mention
« Mort pour la France » pour un poilu**

Intervenant : Patrick VIGAN
Administrateur auprès de la FFG - Cdt honoraire.

Le généalogiste peut s’étonner qu’un de ses ancêtres décédés au combat durant la Grande Guerre ne figure pas dans le fichier des Morts pour la France. L’exposé est l’illustration de la démarche suivie par l’auteur, pour un cas concret et récent

19 h - Salle de conférence / durée 1 h 30.

Les combattants de Verdun

Intervenant : Colonel Xavier PIERSON
Directeur du Mémorial de Verdun

Projection du film *In Memoriam* – durée 22 min.

Ce film retrace les grands moments de la bataille de Verdun. Il constitue un hommage aux combattants français et allemands durant ces 300 jours d’enfer.

Dimanche 13 avril :

Palais des rois sardes : ouverture au public 9 h

9 h 30 - Salle d’Atelier / durée 45 min.

Mener ses recherches sur Internet

Intervenant : Florent FASSI
AGAM – Initiateur et responsable du « Projet Bleuets ».

Cet atelier vous fera découvrir les sites de référence et ceux moins connus qui permettent d’effectuer ses recherches sur le Net.

10 h - Salle de conférence / durée 1h.

**La participation des Troupes coloniales
durant la Grande Guerre**

Intervenant : Chef de bataillon Philippe ROUDIER
Conservateur du Musée des Troupes de Marine - Fréjus.

11 h - Salle de conférence / durée 1h.

Les Diables Bleus

Intervenant : Lieutenant Ariane PINAULDT
Conservatrice du Musée des Troupes de Montagne – Grenoble.

« En 1914, mon aïeul était chasseur alpin »... Quelle réalité recouvrent ces quelques mots ? Que sont réellement les chasseurs alpins, comment étaient-ils organisés, où étaient-ils implantés ? Quelques pistes pour mieux comprendre ce domaine militaire avec ses codes et son vocabulaire particulier.

11 h 15 - Salle d’Atelier / durée 45 min.

Mémoire, histoire et pédagogie

Intervenant : Colonel Xavier PIERSON
Directeur du Mémorial de Verdun

Le Mémorial de Verdun est devenu un musée historique et militaire, pour autant il garde sa fonction première : transmettre la mémoire aux jeunes générations. Dans ces conditions, comment transmettre la Mémoire ? Où se place le Mémorial dans l’apprentissage de la Grande Guerre par rapport à l’histoire familiale ? Par rapport aux programmes scolaires ? Quel peut-être l’apport d’un musée, tel que le Mémorial de Verdun, dans la compréhension de la Grande Guerre ?

Dimanche 13 avril (suite) :

13 h 30 - Salle de conférence / durée 1h.

**Présentation du nouveau site Internet :
Mémoire des Hommes**

Intervenant : Sandrine AUFRAY
Chargée d’études documentaires auprès du ministère de la Défense. Archiviste de formation, spécialiste dans la numérisation des fonds d’archives et l’informatique documentaire. Chef de projet du site Internet Mémoire des hommes.

Créé en 2003, le site Mémoire des Hommes présente des documents issus des fonds d’archives conservés par le ministère de la Défense.

Pour la Première Guerre mondiale, il présente plus de 1,3 million de fiches individuelles numérisées de militaires décédés au cours de la Grande Guerre et ayant obtenu la mention « Mort pour la France » ; 74 000 fiches individuelles numérisées de soldats ayant appartenu à l’aéronautique militaire ; des informations concernant les soldats inhumés dans les carrés militaires des cimetières communaux et les nécropoles nationales. Sont consultables les images numérisées des journaux des marches et opérations, des carnets de comptabilité en campagne, des journaux de bord, etc. de toutes les unités militaires engagées durant la Guerre (3,2 millions de pages).

14 h 15 - Salle d’Atelier / durée 45 min.

Médailles et Citations de nos poilus

Intervenant : Bernard JOUDON
Société des Membres de la Légion d’honneur.

Mieux comprendre les décorations reçues par les combattants de la 1^{re} Guerre mondiale, en particulier la plus prestigieuse : la Légion d’honneur. Présentation et découverte de la base Léonore qui donne accès aux dossiers nominatifs des personnes nommées ou promues dans l’Ordre de la Légion d’honneur depuis 1802 et

décédées avant 1977.

14 h 30 - Salle de conférence / durée 1h.

**La guerre vécue par des officiers de contacts :
Marcel ROSTIN et Eugène CARRIAS**

Intervenant : Emmanuel JEANTET
Secrétaire d’édition – C’est-à-dire Editions - Forcalquier.

Marcel ROSTIN et Eugène CARRIAS ont tous deux été officiers de contact, l’un lieutenant au 112^e RI et le second sous-lieutenant au 164^e RI. Les *carnets de route et lettres* écrits par Marcel ROSTIN et *les Souvenirs de Verdun* d’Eugène CARRIAS nous font entrer dans la réalité du vécu au front.

15 h 15- Salle d’Atelier / durée 45 min.

Table ronde : associations et projet mémoriel

Animé par : Jean-Paul PELLEGRINETTI

Cet atelier a pour but d’échanger les expériences des associations participantes qui ont un projet mémoriel en cours ou en devenir et d’identifier leurs attentes.

15 h 45 - Salle de conférence / durée 1 h 30.

**La légende noire du 15e corps
L’honneur volé des Provençaux par le feu et l’insulte**

Intervenant : Maurice MISTRE
Enseignant.

Une analyse à l’aide de documents, souvent inédits, du déroulement jour après jour de la tragique campagne militaire qui décima le 15^e corps d’armée au mois d’août 1914 et de « l’affaire » qui s’ensuivit. Après avoir subi de très lourdes pertes (plus de 4 000 soldats sont tués entre le 10 et le 20 août), les Provençaux sont accusés d’avoir « lâché prise devant l’ennemi », dans un article, paru le 24 août 1914 dans Le Matin et commandité par le ministre de la guerre pour dédouaner le commandement militaire.

Cet événement a été rendu possible grâce au soutien du conseil général des Alpes-Maritimes qui l’a inscrit à son programme officiel.

Pour ces journées, le CG06 met à notre disposition un des lieux les plus emblématiques de l’histoire des Niçois : l’ancien Palais des Rois sardes.

Situé au cœur du Vieux Nice, ce monument historique a, depuis 400 ans, été successivement résidence royale, préfecture et siège du conseil général.

Il est accessible par la ligne 1 du tramway, arrêt Opéra-Vieille Ville ou Cathédrale-Vieille Ville. Plus de 1000 places de parking sont disponibles à proximité.

Est-ce une coïncidence ? Nous serons près de l’ancienne caserne du palais Rusca d’où est parti le 163^e RI en 1914 !

L'AGAM à la présentation du comité d'honneur de la commémoration de la Grande Guerre le 10 février

Le lundi 10 février 2014, dans le cadre du programme officiel des commémorations de la Grande Guerre (<http://www.cgo6.fr/fr/decouvrir-les-am-decouverte-culturelle/centenairegg/centenaire-de-la-grande-guerre-1914-1918/>), M. Éric CIOTTI, président du conseil général, après avoir rappelé la nécessité et l'importance du travail de mémoire sur la guerre de 1914-1918, a présenté le comité d'honneur chargé de mettre en œuvre un programme d'initiatives et de manifestations qui insiste sur le versant humain de la Grande Guerre.

Parmi les vingt-huit membres de ce comité, présidé par le Dr Alain FRÈRE, vice-président du conseil général, figurent des élus, des représentants des institutions, des personnalités de premier plan, des associations, des historiens et des spécialistes. Trois membres de l'Agam font partie de ce comité : Patrick CAVALLO, président, Florent FASSI initiateur et responsable du projet Bleuets et Renée OLIVARI membre de l'Agam.

M. CIOTTI a énuméré toutes les actions qui seront menées dans le cadre des commémorations, entre autres : exploitation des ressources des archives départementales, trois bourses pour trois étudiants de l'université de Nice-Sophia-Antipolis, un colloque « Grande Guerre : parole et écritures », un ouvrage de prestige sur les monuments

aux morts du département, la pose de flash-codes sur les monuments aux morts, exposition « Clemenceau, le tigre et l'Asie »...

M. CIOTTI a également parlé de l'Agam en ces termes : « Je voudrais souligner le précieux apport de l'Agam à cette année de commémoration, notamment par le remarquable travail de recherche des hommes morts pour la France mené par l'équipe de Florent FASSI dans le cadre du projet Bleuets. Cette association qui nous relie à nos racines, a obtenu de la Fédération française de généalogie l'honneur d'organiser à Nice le premier colloque national, Généalogie et Histoire de la Grande Guerre, que nous accueillerons au cinéma Mercury et au Palais sarde les 12 et 13 avril. Des historiens, des responsables du Mémorial de Verdun, du service historique de l'armée, de diverses associations donneront de passionnantes conférences auxquelles je vous invite à assister ». Ces quelques phrases confirment le partenariat avec le conseil général et l'intérêt porté à notre projet.

Un grand merci à tous les membres de l'Agam qui sont venus assister à cette présentation et soutenir les représentants de notre association.

Renée OLIVARI.

L'AGAM à la foire de Nice les 11 & 12 mars

L'Agam a été invitée par le conseil général des Alpes-Maritimes sur son stand à la foire de Nice les mardi 11 et mercredi 12 mars. La mise en place du stand a été faite le mardi matin par Guy SIDLER, André OTTO-BRUC et Renée OLIVARI. Mme MATTEI et M. ROSSINI du conseil général sont venus s'assurer de notre bonne installation. Certes il peut sembler inhabituel de présenter de la généalogie à la foire, et cela ne correspond pas vraiment à nos journées généalogiques habituelles, mais toutes les occasions sont bonnes à saisir pour faire connaître notre association et ses projets.

De nombreux bénévoles se sont relayés sur le stand, le mardi Bernard JOUDON, Roger TORRELLI, Marine AMORETTI, Michèle PARENTE, Denis COLMON; le mercredi Marie-Louise et Robert FABRE, Colette GRAZZI, Arlette SIBÉ, Louise BETTINI, et les deux jours en fin d'après-midi Florent FASSI. Nous avons eu aussi la visite d'Annick GIRARDET et d'Eva VAN DIJK. Un grand merci à tous.

Nous avons renseigné de nombreux visiteurs intéressés par le diaporama de documents d'archives de Nice. Nous avons fait aussi

beaucoup de publicité et distribué les flyers sur la 1^{re} Rencontre généalogique nationale sur la Grande Guerre au Palais Sarde les 12 et 13 avril et les conférences du Cgo6 à la salle Laure Ecard. Ces deux journées nous ont permis de prendre contact avec de nombreuses personnes qui viendront au Palais sarde pour approfondir leurs recherches généalogiques.

Renée OLIVARI.



Le Cercle généalogique de Roquebrune et du Mentonnais

artin

nice-matin
Mardi 11 février 2014

Le cercle de généalogie s'en est allé...

Au Centre culture et loisirs, samedi, l'ambiance était teintée de mélancolie lors de l'assemblée générale du Cercle de généalogie de Roquebrune et du Mentonnais (CGRM).

En effet, après vingt-sept années de bons et loyaux services, la dissolution de l'association a été approuvée par les adhérents. Et ce, entre autres, à cause du manque de relève. Comme l'ont prouvé quatre membres qui, manifestant leur désapprobation, n'ont surtout pas voulu en reprendre les responsabilités. Alors, en présence du maire Patrick Cesari et d'élus avoisinants ⁽¹⁾, les adhérents ont voté l'arrêt définitif du cercle.

Fondé en 1987 par Richard Richomme et Maryse Lacoste, et présidé depuis vingt ans par cette dynamique femme de 79 ans, le CGRM aura permis de racher au palais princier les actes notariés du bassin mentonnais datant d'avant 1860. Quelque 150 bobines ont ainsi été numérisées. Sans oublier les listes de naissances, mariages et décès, établies à Vintimille et qui avaient été remises à l'association par le curé de la



Photo souvenir de la dernière assemblée générale du Cercle de généalogie de Roquebrune et du Mentonnais. (Photo E.C.)

paroisse. Préservant l'intérêt historique, ces documents seront remis aux communes respectives.

Une fusion avec l'AGAM

Un exemplaire sera également déposé aux Archives départementales. Tandis que les actes notariés monégasques concernant Menton seront cédés aux Archives municipales de la ville et ouverts à la consultation. D'autre part, les travaux de recherche effectués depuis

1987 seront désormais entre les mains de l'association de généalogie des Alpes-Maritimes (AGAM).

Enfin, le reliquat de trésorerie (dons, subventions, cotisations, etc.) sera cédé à l'Aide humanitaire des pompiers, le Secours catholique et les Cœurs du Campanin. En ces temps difficiles, les membres du bureau ont souhaité venir en aide à ces trois associations locales, qui œuvrent quotidiennement envers les plus démunis.

Alors, si la tristesse était présente lors du dernier verre de l'amitié, Maryse Lacoste s'est déclarée heureuse et satisfaite du travail accompli. Et elle peut l'être, car le cercle de généalogie laisse un bel héritage à de nombreuses familles du bassin mentonnais.

EMMANUELLE CARABIN

1. Martine Kopaj, conseillère municipale, représentait Jean-Claude Guibal, député-maire de Menton; Alain Porre, conseiller municipal, représentait Michel Isnard, maire de Gorbio.

Le noble geste du Cercle de généalogie

Nice Matin
du 8 mars,
page 10

La dissolution du Cercle de généalogie a été mélancoliquement approuvée par ses membres le mois dernier (*notre édition du 11 février*). Mais il régnait toutefois comme un air de satisfaction au centre culture et loisirs.

Des chèques pour trois associations

En effet, en présence du maire Patrick Césari et de plusieurs de ses élus, Maryse Lacoste, fondatrice et présidente durant vingt ans, Patrick Médecin, trésorier, et plusieurs adhérents, ont remis le reliquat de la trésorerie à trois as-

sociations locales œuvrant quotidiennement en faveur des plus démunis, voire des sinistrés. C'est ainsi que l'Aide humanitaire des pompiers, le Secours catholique et les Cœurs du Campanin ont chacune reçu un chèque de 1900 €. Somme qui permettra de soutenir les actions solidaires et humanitaires de ces bénévoles. Émus, les représentants, Gérard Menta, Yves Sendra et Pierre Gerace ont chaleureusement remercié le cercle pour ce noble geste envers cette cause.



Le Cercle de généalogie clôture en beauté ses vingt-sept années de sauvegarde du patrimoine.
(Photo E.C.)

Suggestions et bonnes adresses

Questions - réponses - recherches

Adressez vos questions au rédacteur du bulletin, vos réponses directement à l'adhérent (avec copie au rédacteur si possible) ou au rédacteur du bulletin qui fera suivre (par mail ou par courrier).

TÉLÉCHARGER GRATUITEMENT MICROSOFT OFFICE 2010 STARTER.

Lu sur le site : <http://www.microsoft-office.fr/telecharger-microsoft-office-2010-starter-gratuit/>

Microsoft nous propose une version allégée de la suite bureautique Microsoft Office 2010 Starter, mais surtout gratuite et installable sur tous les systèmes à partir de Windows Vista et Windows 7 que ce soit en 32 bits ou en 64 bits.

Cette version gratuite d'Office n'inclut que le strict minimum avec Word et Excel, respectivement un traitement de texte et un tableur, qui rempliront les tâches les plus courantes. Il est évident que l'on ne va pas pouvoir faire des choses très compliquées avec cette version, si l'on veut travailler sur des documents plus élaborés, je ne peux que vous recommander d'investir dans la suite complète Microsoft Office 2010.

Revenons à cette version gratuite que nous offre généreusement Microsoft, elle est utilisable gratuitement

sous la seule condition de l'acceptation des termes du contrat de la licence de Microsoft. Après les avoir acceptés, vous pourrez ensuite l'utiliser librement sur votre PC (malheureusement encore aucune version prévue pour Mac), avec une très légère petite contrainte : un petit encart publicitaire dans un coin.

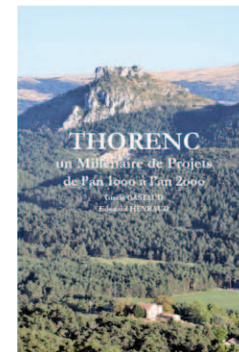
Une autre option sympa qui est disponible avec cette version de Microsoft Office 2010 Starter gratuite est que l'on peut aussi créer une version transportable sur une clé USB et utilisable sur n'importe quel ordinateur Windows (à partir de Vista), même si ce dernier n'a aucune version installée, grâce à l'utilitaire « Microsoft Office Starter To-Go 2010 ». Un espace d'environ 400 Mo sera nécessaire, prévoyez-en 500 pour être large.

Comme toujours, n'oubliez pas de créer un point de restauration avant de charger une nouvelle application.

Marc COTTERET, janvier 2014.

Un peu de culture

Le coin lecture



Thorenc, un Millénaire de Projets
par Gisèle GASTAUD et Édouard HEYRAUD.

Ce livre tente de résumer les mille ans qui séparent la vieille forteresse, édifiée vers l'An Mil au sommet du Castellaras, du Parc à Bisons situé à ses pieds.

Thorenc n'est pas un centre communal, mais un hameau de la commune d'Andon. Pourtant, on peut y voir une église, une place, des commerces, une école, un cimetière... c'est-à-dire tout ce qui, habituellement, caractérise l'identité villageoise. Or, tous ces marqueurs classiques du paysage rural sont liés, ici, à l'essor rapide, mais éphémère d'une « Station » (1896 à 1914).

En 1898, un « Grand Hôtel » est inauguré sur un des cinq domaines fonciers qui va être transformé, en quelques années, en « Station de villégiature », véritable phénomène de Mode pour clientèle prestigieuse. Ce « Palace », conçu sur le modèle de ceux bâtis sur le littoral azuréen n'est pas, ici, sur un front de mer, ni au bord d'un lac naturel, ni même à proximité d'une source thermale, il est au milieu de terrains agricoles qui avaient perdu leur valeur matérielle. Il était destiné à convaincre de venir respirer du « Bon Air ». Il marque, ainsi, la naissance de la « Station Climatérique d'Altitude » de Thorenc. La « Station » va voir apparaître en moins d'une dizaine d'années un casino, un lac artificiel (1902), un champ de courses, une église (1906), et de multiples villas et hôtels...

En 1891, 25 habitants sont recensés. Lors de l'été 1902, on compte plus de 1800 résidents. Une saison d'hiver est même lancée en 1906.

L'origine de tous ces projets se situe dans la vallée de la Lane où cinq « Seigneuries », se sont constituées, en moins de 300 ans, au pied de la vieille forteresse, concrétisant parfois, des « rêves » d'ascension sociale.

L'approche à travers la généalogie de vieilles familles du Bas-Pays (VILLENEUVE-VENCE, RUSSAN, GRASSE-St CÉZAIRE...) ou de notabilité plus récente (RABUIS, PUGET, CALVY...) ainsi que celle de familles paysannes installées parfois depuis le XVIII^e siècle a permis de replacer les différents « Châteaux » dans le temps et l'espace de leur usage matériel et sociétal.

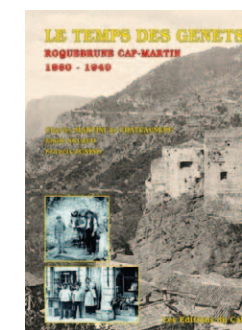
Situé à une cinquantaine de kilomètres de l'urbanisation

de la Côte d'Azur, quel avenir pour Thorenc : banlieue résidentielle, espace de loisir et de détente, production de « produits fermiers » ?

Thorenc peut-il faire encore « rêver » ?

Un livre de 327 pages, 500 illustrations en quadrichromie, 30 €, publié à compte d'auteurs.

En vente à l'épicerie de Thorenc ou sur Internet : www.thorenc-millenaire.com/



Le temps des genêts : Roquebrune-Cap-Martin, 1860-1940

par Charles MARTINI, Émile SCLAVO et Francis ZUNINO.

Cet album reconstitue la vie quotidienne de Roquebrune-Cap-Martin de 1860 à 1940, période clé de l'histoire de la ville à partir de photographies et cartes postales d'époque. Il montre l'évolution

d'une société traditionnelle composée de paysans, pêcheurs et artisans qui connut les grandes mutations du XX^e siècle : l'ouverture vers l'extérieur, le tourisme, l'urbanisme et la société de consommation.

Durant 25 ans de patientes recherches, les auteurs ont rassemblé une documentation unique. Et quoi de plus fort que la photographie pour rendre compte fidèlement de la beauté originelle du site, de l'authenticité première de ses habitants, puis des transformations, aménagements et bouleversements apportés qui ont permis à cette région d'attirer, au fil des décennies, des êtres si différents, des têtes couronnées et célèbres aux plus humbles des vacanciers, contribuant ainsi à sa renommée mondiale et à la prospérité de ces lieux.

Les commentaires qui accompagnent les photos sont très variés puisqu'ils passent du texte historique très documenté à l'anecdote. Cet ouvrage présente donc un témoignage exceptionnel sur cette région et les mutations exceptionnelles qu'elle connut de 1860 à 1940.

Éditions du Cabri, 2002.

Rome 1850, bénédiction papale

Le texte qui suit est un extrait des mémoires de Pierre DE LAPEYRE DE BELLAIR que son petit-fils Paul a bien voulu nous confier.

Mais que faisait mon grand-père, jeune officier de 29 ans, à Rome?

En 1849, Louis Napoléon BONAPARTE (le futur Napoléon III) est président de la II^e République française depuis un an.

Nous sommes dans la période dite le Printemps des peuples. Des révolutions éclatent dans plusieurs régions d'Europe, dont la France et Rome. Le pape se réfugie à Gaète et demande de l'aide. Afin de contrer l'intervention prévisible des Autrichiens, des troupes françaises, sous les ordres du général Oudinot, débarquent à Civitavecchia le 25 avril 1849 et se présentent devant Rome le 30, subissant une défaite.

Il est peu de personnes, je crois, sur lesquelles le prestige de ce nom de Rome, qui brille et s'allonge de 100 coudées, soit sans effet. Qu'on considère la fille de Romulus et Remus comme la reine du monde connu des anciens, ou comme la cité sacro-sainte gardienne des pieuses clefs de St Pierre, dans l'ère relativement récente des papes, Rome a toujours été la ville des mystérieuses aspirations. Elle a toujours eu un prestige refusé à d'autres villes plus puissantes qu'elle sous quelques rapports. Ceci constitue un fait indéniable. Rome n'est pas une ville grande ou petite, laide ou belle, qu'on songe à comparer à une autre; non, Rome est Rome, tout est là. Mais ce prestige s'exerce surtout de loin, précisément parce qu'il est plutôt dans l'imagination que dans la réalité. Pour le conserver intact, il faudrait, certainement, ne pas aller vivre à Rome. Un pieux chrétien y assistera probablement sans danger, pendant quelques jours, aux grandes fêtes de l'Eglise; il ne faut pas aller au-delà.

Nous sommes donc à Rome. Les habitants, sans nous faire de véritables ovations, nous ont reçus très convenablement. La plupart des établissements publics, des magasins de toute sorte, sont, autant qu'il m'en souviennne, restés ouverts. Il avait un peu de danger pour nous que la nuit à cause des Garibaldiens restés dans le pays; on risquait le coup de stylet. De notre côté, il est inutile de le dire, nous avons eu pour la population les mêmes égards, les mêmes relations que dans toute autre garnison en France. Nous avons trouvé de même, aussi facilement qu'ailleurs les ressources nécessaires pour nous loger et pour vivre.

Comme je le disais tout à l'heure, le prestige de Rome, gravé dans mon cœur et dans ma tête depuis que je savais lire et écrire, me pesait sur la poitrine; je me sentais pris de l'envie quasi malade, mais facile à satisfaire, de voir. Aussi me mis-je, presque incontinent, à trotter sans trêve, sans arrêt, autant que le service pouvait me le permettre. Je vis St Pierre, le sans pareil, et quelques autres monuments religieux, le St Ange, remettant son glaive au fourreau, le Quirinal et bien d'autres... Mais ces visites poussées par

Le 8 mai Ferdinand DE LESSEPS est chargé d'une mission de médiation. Après son échec, il faut un mois de combats et de bombardement par l'artillerie pour que la ville soit effectivement prise (3 au 30 juin).

Mon grand-père débarque à Civitavecchia fin du mois de mai. Le pape rentré d'exil, donne le 15 juillet 1850, en remerciement, la bénédiction aux 25 000 hommes de l'armée française, dont mon grand-père.

Et maintenant, je passe la parole à mon grand-père Pierre...

Paul DE LAPEYRE DE BELLAIR, mars 2014.

une surexcitation mal équilibrée me profitèrent peu et me fatiguèrent vite. Je ne les ai jamais reprises que d'une manière incidente.

Cependant ce fut avec émotion que j'assistai à la bénédiction que Pie IX, rentré d'exil, donna à l'armée Française, à cette époque.

Ce jour-là, toutes les troupes de la garnison, 20 à 25 mille hommes, si j'ai bonne mémoire, étaient réunies sur la place St Pierre, de chaque côté des fontaines monumentales, en face de la grande terrasse. Toute la population italienne était là; c'était un imposant spectacle.

D'habitude, dans ces circonstances, au moment où le pape se lève, tout le monde doit se précipiter à genoux; mais, cette fois-ci, en faveur des officiers républicains, au moins de nom et pour éviter quelque scandale possible, on avait décidé que les officiers resteraient debout et se contenteraient de saluer de l'épée.

Le moment solennel est venu; le pape fait un signe imperceptible. Le brouhaha de la foule s'éteint. « Genou terre » commande le général; 25 mille hommes mettent un genou à terre et 25 mille crosses de fusil, en moins d'une minute, égrènent sur le pavé sonore leurs 25 mille notes ferrées. Je vous assure que c'est une musique qui remue les entrailles et qu'on n'est pas appelé, tous les jours, à entendre. Les officiers sont debout la tête inclinée, saluant avec le sabre. Le silence est miraculeux.

Le pape s'est avancé sur l'appui de la terrasse; il lève la main et prononce les paroles consacrées : « *Benedicat, vos, omnipotens deus.* »

Ces mots sont dits avec une telle puissance qu'ils arrivent clairs et précis jusqu'au plus petit recoin de l'immense place.

C'est fini; les troupes se relèvent au commandement; on défile devant le pape et chacun rentre chez soi.

Prestige ou non, j'ai trouvé cette mise en scène imposante.

Pierre de LAPEYRE DE BELLAIR

Le fief de la Brenellerie et ses occupants (1) - 1314 à 1630

Ce trimestre, Bruno PONCET nous invite au voyage, au voyage dans l'espace puisque nous quittons les Alpes-Maritimes pour la Bourgogne, le département de l'Yonne plus exactement, mais aussi au voyage dans le temps puisque c'est sur une longue période de très exactement 700 ans qu'il nous convie à découvrir les occupants successifs du château de la Brenellerie, depuis Jehan DOUART I^{er} en 1314 jusqu'à aujourd'hui en 2014. Certes, les archives sont rares pour les siècles les plus éloignés, mais Bruno a fait une recherche rigoureuse, s'appuyant sur de nombreux documents pour nous livrer ce récit. En route pour la Bourgogne, nous sommes en 1314, le roi de France est Philippe IV dit Philippe le Bel qui vient de s'illustrer en éliminant les templiers.

La Brenellerie

La Brenellerie appelée aussi à travers les siècles Brunellerie, Brunellerye, Bernillière, Bernellerye, et Bernellerie, était un vaste fief qui s'étendait en Puisaye dans l'Yonne, sur les paroisses de Rogny et Saint-Eusoge. L'ancien manoir féodal a disparu, mais le centre de l'intéressant portail qui donnait accès au pont-levis et à la cour intérieure est resté intact avec ses bossages apparents; la partie supérieure a été reconstruite en 1890 lors de l'édification de l'actuelle demeure et porte la date de 1587. La pierre, où figure cette date, devait porter d'autres inscriptions aujourd'hui disparues.

On ne peut pas étudier l'histoire de La Brenellerie côté douve, façade est

La Brenellerie sans l'associer à Saint-Eusoge et à Cottard; ces trois lieux géographiquement voisins sont étroitement liés par les relations entre leurs possesseurs et l'imbrication de leurs territoires. Ce fief a connu de nombreuses mutations à travers les siècles. Les différentes guerres et invasions ont eu un impact aussi bien matériel qu'économique. Bien des choses se sont passées en ces lieux à travers les siècles, et nombreux sont les événements qui resteront sans doute dans l'ombre des mémoires, faute d'avoir été consignés quelque part. Il n'est pas exclu cependant qu'à l'occasion de laborieuses recherches, d'autres morceaux du puzzle historique soient encore découverts.

La première famille connue sur ce fief est celle des DOUART qui ont transmis par filiation et donation le fief de la Brenellerie aux de BUSSY puis aux Le COMTE.

Les familles DOUART, de BUSSY et Le COMTE

Il n'y a pas eu de recherche étymologique ni topony-

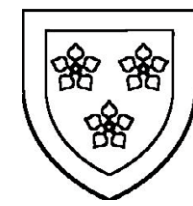


La Brenellerie en 1890 façade ouest



Jehan I^{er} a été inhumé en 1320, le 11 juin en la chapelle de Saint-Eusoge.

On peut voir sur sa pierre tombale, d'une part l'inscription suivante « ICI GIST NOSBLE ESCVIER FEU JEHAN DOUART QUI TRESPASSA LE JOUR. DE LA.SAINT BARNABE L'APOSTRE L'AN DE GRACE MIL.CCC.XX », et d'autre part son écu qui porte une bordure et trois quintefeilles, deux en chef



mique concernant ce patronyme, c'est un nom provenant de l'est de la France depuis les Carolingiens. Plusieurs orthographes ont été rencontrées au cours de cette recherche : DOUART, DOUARDE¹ : DOUHART².

Que savons-nous sur cette famille? Peu de chose, néanmoins nous constatons leur présence du XIII^e au XV^e siècle.

Jehan DOUART I^{er}

Au départ, il y a Jehan DOUART, premier du nom. On trouve à son sujet quelques pièces d'archives :

8 août 1314 : contestation entre les MELUN, seigneurs de Châtillon-sur-Loing et Jehan DOUART, Jehan CAILLAT et Simon de JARCIAY ou JARIAT.



- 1 Manuscrit du 17 mars 1487.
- 2 Manuscrit du 1^{er} mars 1501.

et une pointe. Cet écu figurait aussi au-dessus d’une porte du château de La Brenellerie, détruit en 1890 selon Gaston GAUTHIER, auteur d’une histoire de Rogny et Saint-Eusoge³. Ce premier DOUART est quelque peu connu : en 1312, il faisait partie des vassaux mentionnés de la châtellenie d’Aillant (qui a précédé celle de Châtillon-sur-Loing) qui avaient refusé, avec entre autres son voisin Simon de JARRIAT (origine du moulin homonyme), de rendre hommage à Philippe de MELUN, nouveau titulaire de cette châtellenie. D’où un procès en 1313 confirmé par lettre du 8 août 1314 de Philippe le Bel qui se trouve au Trésor des chartes⁴. Jehan DOUARD n’était pas vassal d’Aillant à cause du fief du Chesne, mais à cause de la Brenellerie (il était seigneur des deux).

Serait-ce Jehan DOUART qui fit construire La Brenellerie ?

Jehan DOUART II

Il n’est pas vraiment identifié, mais on déduit son existence par l’écart entre la génération de son prédécesseur et celle de son successeur.

Jehan DOUART III

Son petit-fils (ou 2^e successeur) Jehan III est celui qui, le 23 juin 1364, rend aveu et dénombrement de la Brenellerie à Jehan CAILLAT, seigneur de la Franchise (actuellement La Francherie) autrement dit seigneur éminent de Rogny (voir ci-contre).

Il est également connu par un acte du 26 décembre 1484.

Jehan III avait pour épouse Agnès de CORQUILLEROY, d’une famille occupant des charges forestières avec comme fief durable le château de Chêne Arnoult (près de Charny) et de la Châtres à Champcevrains. Agnès était sœur de Philippe II dit le grand Philippe le plus éminent des CORQUILLERAY et Grand-Veneur. Agnès de CORQUILLEROY était veuve de Jehan III quand elle rend aveu comme tutrice de ses trois fils le 28 novembre 1389 pour leurs fiefs à Douchy et Montcorbon (essentiellement Molinon, lequel fief était encore en 1555 une motte avec fossé à eau dont on a des listes de cens depuis 1310).

De ses trois fils, deux sont assez bien connus : Jehan IV DOUARD maître de la garde de Vitry-aux-Loges en 1399, et Pierre DOUARD, cité le 24 octobre 1403 comme détenteur d’un fief de Douchy, vassal de son oncle Philippe II de CORQUILLERAY, et en 1406 comme maître de la forêt de Paucourt. On retrouvera leur descendance.

1387 : Agnès de CORGUILLERAY⁵, veuve de Jehan III achète à Jean de NAILLY la mesure Boutault en la paroisse de Rogny⁶.

1395 : Agnès de CORQUILLERAY fait aveu à Jehan RÉMILLON, à cause la maison des Rues⁷.

³ GAUTHIER G., *Rogny et Saint Eusoge depuis les origines jusqu’à nos jours*, BSSY, 1896 volume 50, page 349 à 490, et en PDF 410 à 557.

⁴ Correspondance de M. GACHE du 12 décembre 2009.

⁵ De VILLENAUT A., *Nobiliaire du Nivernois*, Nevers, Imprimerie de la Nièvre 1900, p. 304 à 306 et en PDF 660 à 662.

⁶ GAUTHIER G. *Rogny... op. cit.*

⁷ *Ibidem*.

Acte du 23 juin 1364 : Aveu et dénombrement (Archives de la Brenellerie).

Devant Erart ROUSSEAU, garde du scel de la châtellenie de Châtillon sur Loing, le tabellion juré Guillaume ROUSSET dit Borsinne établit le mardi avant la fête de la nativité de saint Jean-Baptiste de l’année 1364 l’acte d’aveu et de dénombrement qui dit que Jehan DOUART, écuyer, seigneur de La Brunellerie, avoue tenir de Jehan CAILLAT, écuyer, seigneur de La Franchise, comme dépendance féodale de la Franchise le fief de La Brunellerie qui comprend :

- Le lieu de La Brunellerie, d’un revenu de 30 livres tournois.
- Les dépendances non-féodales.
- La moitié des mesures suivantes : la Golarnière, les trois Poiriers, Herbevau, la mesure qu’Archerai tient, Heircen, la mesure au Poisier, la Toillonnière, les trois mesures que Thévenin (Étienne) de Corquilleroy tient. Revenu de ces dépendances : 15 livres tournois.
- L’arrière-fiefs de la Brunellerie : le fief que tient POINCE (ou Poinir ou Ponac ?) 40 sols, le fief que tient Le GAUFFRE 30 sols, le fief que tient Jehan GILLON 40 sols, le fief que tient Naudin FONTAN à cause de sa femme 60 sols, le fief que tient COCHEREAU 10 sols, le fief de la Douarde 10 sols, le moulin de Jarray (Jariat) que tiennent les enfants de la Dameme (ou Danienne) 6 livres.
- La moitié de la terre de Costart (Cottard) que tient le seigneur de Dannemarie¹.

¹ L’autre moitié de la terre de Cottard a donc été « émancipée ». Il semblerait que le château de Cottard ait été construit comme un complément de défense de La Brenellerie.

Jehanne DOUART

Succède à Jehan III à la Brenellerie sa fille Jehanne DOUARD, épouse d’un de BUSSY. Ces BUSSY, dont on a des actes consécutifs de juin 1447 à 1483, ne semblent pas provenir de Bussy-le-Repos (dans l’Yonne) mais de la Mothe-Bussy au nord de Loris.

Pierre de Bussy

Ses armoiries sont d’azur, au lion d’argent, tenant une hermine à la droite⁸. Pierre de BUSSY succède à Jehanne DOUARDE sa mère. Il est l’époux de Perette d’ORGIÈRES. Près du moulin de la Brenellerie se trouve encore un pré dit « la fosse de Bussy ».

18 juin 1448 : Foi et hommage⁹. Devant Jehan MALINGRE, garde du scel de la châtellenie de Châtillon-sur-Loing, le tabellion juré Jehan ROUSSEAU établit l’acte de foi et hommage qui dit que Pierre de BUSSY, écuyer, seigneur de La Brenellerie rend foi et hommage au seigneur de La Franchise. Pierre de BUSSY étant « au loin », madame de BURAUISOIS agit à sa place.

⁸ D’après le chanoine Hubert (Bibliothèque d’Orléans). Correspondance avec Paul GACHE.

⁹ Archives de la Brenellerie.



22 janvier 1461 : Pierre de BUSSY baille à Robert PARENT, curé de Rogny, une terre en désert à Châtillon-sur-Loing. Les terres restaient souvent longtemps en friche après la fin des guerres de Cent Ans.

Pierre de BUSSY décède après 1466, car à cette date il constitue au meunier GILLON, une rente sur une mesure à Rogny, et avant le 24 septembre 1468, date d’une transaction passée par sa veuve.

Pierre de BUSSY et Perette d’ORGIÈRES eurent un fils nommé Pierre de BUSSY également, puisque l’on trouve en 1471 un acte passé par lui (cité dans un procès avec Jacques de Courtenay en 1556). Avant 1471, il semblerait que sa mère Perette d’ORGIÈRES ait géré le domaine de la Brenellerie.

24 septembre 1468¹⁰ : transaction entre Perrette d’ORGIÈRES veuve de feu Pierre de BUSSY, en son vivant seigneur de la Brenellerie, et Jacques du VERNET, seigneur des Escotz (paroisse de Champvert, aujourd’hui commune de La Machine dans la Nièvre). Il était aussi seigneur de Fonjudas (commune de Champvert) et époux de noble demoiselle Ysabeau D’ORGIÈRES, nièce de ladite Perrette.

Cette dernière passe contrat sous forme de rente viagère devant VALENCE notaire au baillage de Saint-Pierre-le-Moûtier. Sa nièce et son neveu par alliance ne toucheront l’ensemble de l’héritage qu’à sa mort. En retour, ils lui assurent la jouissance des biens dont elle a hérité de feu son mari. La somme fixée est de 200 écus¹¹, ce qui est une somme importante qui donne une rente intéressante pour les héritiers de Perrette, et pour cette dernière, lui assure ses vieux jours et consolide une alliance familiale.

Dans cet héritage le bétail constitue une part importante. Cela concerne l’ensemble du cheptel tant à Taigny, canton de Tannay, Nièvre, qu’à la Brenellerie (voir ci-contre).

1473 : Pierre de Bussy passe un bail pour la Crane, près du chemin de Châtillon à Bléneau, et la Ferranderie, à Rogny¹².

6 janvier 1473 : bail à cens et rente du lieu et mesure de la Jacquelinière par Pierre de BUCY écuyer seigneur de la Brenellerie à Thomas DÉPÉE moyennant 30 livres parisis de rente, 2 sols 6 deniers de cens, un setier de seigle et un setier d’avoine mesure de Châtillon¹³.

1483 : Charles Cointault cède à Pierre de BUSSY une mesure à Aillant et la Gaufrerie¹⁴.

Après cette date on voit apparaître Pierre Le COMTE comme seigneur de la Brenellerie.

Pierre Le COMTE

Les armoiries des Le COMTE sont d’azur au chevron

¹⁰ *Ibidem*.

¹¹ Un écu vaut 35 sous. Le contrat en indique le taux de change, car la monnaie de référence est la livre de Tours (livre tournois) qui se décline en livre/sous/deniers. Une livre vaut 20 sous qui valent chacun 12 deniers. Ainsi, 200 écus représentent 200 fois 35 sous soit 7000 sous soit 350 livres.

¹² Archives de la Brenellerie (pièce citée dans la correspondance avec M. GACHE du 5/04/1972, p.2).

¹³ Archives de la Brenellerie.

¹⁴ Écrit GACHE.

Extrait de l’acte du 4 septembre 1468 décrivant le cheptel.

Il est composé de :

- Premièrement : trois boeufs tirants, les deux de poil rouge et l’autre de poil brun et une taure de deux ans de poil blanc et un petit veau mâle d’un an de poil blanc que tient à présent à croît et cheptel Jehan de MORVANT [alias clerc] de Teigny au cheptel et par le cheptel de 11 livres 15 sous tournois.
- Item* plus trois boeufs tirants, les deux de poil rouge, l’autre de poil [grisonnant] et deux vaches en leurs veaux jeunes l’une de poil rouge et l’autre de poil [grisonnant] que tient à présent à cheptel Jehan Riponnier dud. Lieu de Teigny au cheptel et par le cheptel de huit livres tournois.
- Item* plus deux boeufs tirants, tous deux de poil rouge sous brun et une vache de poil rouge sous grivelé et deux taures de poil rouge que tient à présent à cheptel Perrinet MARRY dud[it] lieu de Teigny au cheptel et par le cheptel de huit livres deux sous tournois.
- Item* plus deux autres deux vaches qui sont en la Brenellerie que tient lad. Demoiselle Perrette D’ORGIÈRES chez elle même pour son service de la maison idem l’une de poil rouge et l’autre griselée au front en leurs veaux jeunes.

- Item* plus une autre taure d’un an de poil rouge. Idem plus une jument bage est elle au front que ladite demoiselle Perrette a requis elle et en sa maison.
- Item* plus une autre jument que tient à présent à cheptel Thomas DYPRÉ de Rogny.

Présents à ce et appelés pour témoigner Anthoine le JANTILLANE dud. Theny et Louis du Davin. Fait le 24^e jour de septembre l’an mil quatre cent soixante et huit.

A.Valence.

d’or chargé de trois besants d’argent mal ordonnés, un en chef et deux en pointe¹⁵. Pierre Le Comte fut l’époux d’une autre Perrette d’ORGIÈRE, peut-être nièce de la Perrette d’ORGIÈRE épouse de Pierre de BUSSY. Après la mort de Pierre de BUSSY fils, décédé vraisemblablement sans descendants, Agnès de BUCY, sa tante (sœur de Pierre de BUSSY époux de la première Perrette d’ORGIÈRES), reconnut le don de la Brenellerie à Pierre Le COMTE. Ce don fut contesté (voir ci-dessous) par Jehan DOUART se disant plus proche héritier de Jehanne DOUART mère de Pierre et Agnès de BUSSY.

17 mars 1486 : transaction entre Jehan DOUART, écuyer, seigneur de Rochefort, et Pierre le CONTE, écuyer, seigneur de la Brenellerie.

Le premier prétendait qu’Agnès de BUSSY, héritière de feu Pierre de BUSSY son frère, écuyer, seigneur de la Brenellerie, pour Costard, la Petite Quarterauche, la mesure La Parisière et la mesure La Jacquelinière, n’avait pu faire donation de ces biens sans son consentement, lui-même étant après elle

¹⁵ Description des armoiries Le COMTE dans les manuscrits Hubert à la bibliothèque d’Orléans.



le plus proche héritier de demoiselle Jehanne DOUARDE, mère desdits frère et sœur, Pierre et Agnès de BUSSY. Le second faisait référence à la donation à lui faite par [Pierre] de BUCY [fils] dans son contrat de mariage [de lui Pierre Le COMTE] avec demoiselle Perette DORGIÈRE et de la renonciation de la faculté de rachat de cette donation faite par Agnès de BUCY.

Finalement le premier se désiste de toute prétention sur La Brenellerie et autres terres énumérées et le second lui abandonne les Moreaux à Châteaurenard. En sus Jehan DOUART se fait fort pour son frère, Pierre DOUART, écuyer, de l'accord de ce dernier. Les Moreaux sont en fief du duc d’Orléans et l’acte indique que les DOUART ont des biens dans les châtellenies de Charny, Courtenay et Châteaurenard pour 100 livres, suivant acte de Pierre SAMYON, notaire de Châtillon sur Loing. Témoins de l’acte : Charles de COINTAULT, seigneur de Prégrimault¹⁶, Nicolas de RINÈVES et Guillaume de SAINT-JEHAN, tous écuyers.

15 novembre 1486 : Transaction entre Jehan DOUART et Pierre Le CONTE. Le débat entre les deux même se poursuivant, ils s’en remettent à des arbitres : Jehan FAUBOURIR, seigneur de Launoy, François de PRÉNOY, seigneur de Fresnoy et Guillaume de SAINT-JEHAN, seigneur de Couldroy-les-deux-Ponts pour DOUART, et Charles de COINTAULT, Jehan des HUMES seigneur de La Maisonfort et Guillaume d’ORGIÈRES seigneur des Forges pour Le CONTE.

On précise bien cette fois qu’Agnès de BUSSY est bien seule héritière de son frère Pierre¹⁷.

1489 : Perrette d’ORGIÈRES (très probablement la veuve de Pierre de BUSSY) fit une transaction avec Pierre Le CONTE par laquelle ce dernier s’engage « *à lui payer sa vie durant, pour raison du douaire qu'elle a reçu, 12 livres tournois payables aux termes de Noël et Pâques, avec 6 sextiers de bled à savoir 3 sextiers de froment, 2 sextiers de seigle et 1 sextier d'avoine mesure d'Aillant, au jour et fête de la Toussaint* ». L’acte ajoute : « *En outre elle prendra sa vie durant l’herbe qui viendra chacun an en 4 arpents de prés assis en Premain, partant par indivis avec le dit le Conte et a promis celui-ci rendre, conduire et amener à ladite damoiselle au dit lieu de la Brenelleriee chacun an sa vie durant et aux dépens du dit le Conte, 2 muys de vin du creu des vignes que ladite demoiselle a au lieu de Taigny en Nivernoys, et aussi de fournir de paille chacun an pour ladite demoiselle jusques à la quantité de trois vaches et leur suite et les lui faire garder avec les siennes en outre prendra ladite demoiselle la moitié du grand jardin étant en ladite Brenellerye ou la moitié des fruits croissant en celui-ci moyennant quoi ladite demoiselle céda au dit le Conte le droit de racheter la seigneurie de Taigny par elle baillée au dit le Conte en faisant et traitant le mariage d’eux deux, lequel n’eut été accompli sinon par le moyen de la donation de ladite terre de Taigny, dont il avait a conservé l’usufruit sa vie durant* »¹⁸.

¹⁶ Actuellement Briquemault paroisse de Sainte-Geneviève-des-Bois (Loiret) Châtillon Coligny.

¹⁷ Archives de la Brenellerie. Parchemin manquant.

¹⁸ GAUTHIER G. *Rogny... op. cit.*

16 mai 1492 : Bail de Pierre Le CONTE :

« *Au nom de Jacques de Veilhan, écuyer, seigneur de Veilhan et de Brannay, gouverneur et capitaine de Toucy pour monseigneur le baron, Jehan Blanchart, procureur général du dit seigneur Veilhan et des terres et seigneuries de Puisaye et de la baronnie de Toucy baille à cens et à rente à Pierre Le Conte, seigneur de La Brenellerie et des Fourneaux* :

• *un tènement* [ensemble de terres d’un seul tenant par opposition à des parcelles isolées] *en désert de 24 arpents appartenant aux Forneaux à Dracy, tenant aux Forneaux, par derrière au tènement de Jehan Caire dit Champyon et à Gros Jehan Tuppante par-dessous au chemin allant de Dracy à Villiers St Benoît,*

• *un tènement en désert de 3 quartiers à Dracy comprenant trois mesures anciennes, tenant au bois de Fourclay, au bois de La Fontenecte et au dit écuyer* [Le Conte] *le tout pour 25 sols tournois de rente payables à Toucy le jour de la St Barthélémy.*

Acte passé devant Martin Bénédicite, écuyer, garde du scel de la baronnie. Les témoins sont : Guillaume Billebault, chanoine de Toucy, receveur du lieu, et Jehan Jacquard, maître de la forge du Breuil ».

1^{er} mars 1501 : Pierre Le CONTE, seigneur de La Brenellerie, qui, à la suite des décisions prises par les arbitres (voir acte du 15 novembre 1486) devait 100 livres tournois à Jehan DOUARD, lui constitue 10 livres de rentes payables à la Chandeleur sur le lieu de la Brenellerie. Acte passé devant Jehan MOREL, garde du scel de la seigneurie de Blancaffort. Les témoins sont Jehan ARAMBOUR, prêtre, et François FOUBOUCHER. À noter l’orthographe Jehan DOUHART¹⁹.

16 janvier 1503 : déclaration des fiefs que Pierre Le CONTE, écuyer seigneur de la Brenellerie tient aussi et située au baillage de Montargis tenu et mouvant de la dame de Châtillon-sur-Loing, à cause de sa terre et seigneurie de la Franchises et de la Goulardière.

« Premièrement,

• *La terre et seigneurie du dit lieu de la Brenellerie et de Cottard, des grands moulins et leurs appartenances. C’est à savoir les maisons, granges, métairies, louverie et autres bâtiments étant en lieu ensemble et moulin, prés, terres, bois, pâtures, cens, rentes, grands poulaillers et la garenne du dit lieu. Le quel vaut la somme de quatre vint livres tournois en droit seigneurial.*

• *Le fief appelé la petite Carteranche que le dit écuyer tient en fief de la ditte dame de Châtillon. Le quel vaut la somme de cinquante sols tournois environ.*

• *Le fief appelé la Parisière que le dit écuyer tient en seigneurie de Pierre Grimault aussi en la paroisse de Rogny. Le quel vaut la somme de cinquante sols tournois.*

• *Le fief appelé le Broschet qui tenu du sieur de Puiseaulx peut valoir pour chaque an en droit censuelle la somme de cinquante sols tournois.*

• *Le fief appelé le fief Mitais que le dit écuyer tient du seigneur du Pré aussi en la paroisse de Rogny qui peut valoir par an pareille somme de cinquante sols tournois.*

¹⁹ Archives de la Brenellerie.

S’ensuit la déclaration des fiefs qui sont tenus et mouvant du dit écuyer à cause de sa dite seigneurie de la Brenellerie.

• *Un arpent et demi de pré aussi en la paroisse de Rogny sur la rivière du Loing qui tient de lui en fief généralement de la Chapelle.*

• *Le fief appelé le Haut Buisson tenu en fief du dit écuyer à cause du dit lieu de la Brenellerie par « les gens » appelés les Gillons.*

• *Le fief appelé la Javreat? qui tient de lui en seigneur de Portail à cause du dit lieu.*

• *Le fief de la Cochellerie qui tient Pinchault, du dit écuyer céans en la paroisse de Rogny.*

le XVI^e jour de janvier l’an mil cinq cent trois »²⁰.

*J. PETIT*²¹

10 juin 1508 : déclaration par Pierre le CONTE qui rend hommage à Jacques de COLIGNY²².

4 janvier 1509 : bail passé à Châtillon-sur-Loing par Pierre le CONTE, seigneur de La Brenellerie, avec Antoine TUTIEN, homme de bras concernant un bois à Rogny²³.

Pierre le CONTE meurt peu après, car en 1510 ses filles, Éléonore épouse de Louis d’AVANTIGNY et Perette épouse de Jean de LANTY, se partagèrent ses biens, dont elles réservent l’usufruit à leur mère.

La seigneurie de la Brenellerie passe alors à la famille d’AVANTIGNY.

La famille AVANTIGNY²⁴



Les armoiries des AVANTIGNY sont d’argent à deux pals de gueule accompagnés de dix clochettes d’azur mises en pal trois, quatre, trois.

L’origine de la famille d’AVANTIGNY n’est pas bien connue. Il existe un lieu nommé Avantigny proche de la commune de Metray, au nord de la ville de Tours. On trouve dans les archives de la région plusieurs personnages dits « seigneurs d’Avantigny ». Mais la lignée de ceux qui furent seigneurs de la Brenellerie au cours du xvr^e siècle ne leur est apparemment pas liée.

Quelques recherches dans les textes concernant cette époque et ce nom permettent d’avancer une hypothèse : Louis d’AVANTIGNY, qui fut l’époux d’Éléonore LECONTE puis d’Agnès LYONET dame d’Arthé, serait vraisemblablement un fils, peut-être hors mariage, de Hardoin IX de Maillé, puissant seigneur d’une très noble famille de la Touraine.

Les AVANTIGNY régnèrent sur le fief de la Brenellerie de 1510 à 1627. Puis, à la mort de Louis d’AVANTIGNY deuxième du nom (entre 1627, date à laquelle on trouve encore un acte de vente à son nom, et 1630, date à laquelle ses héritiers

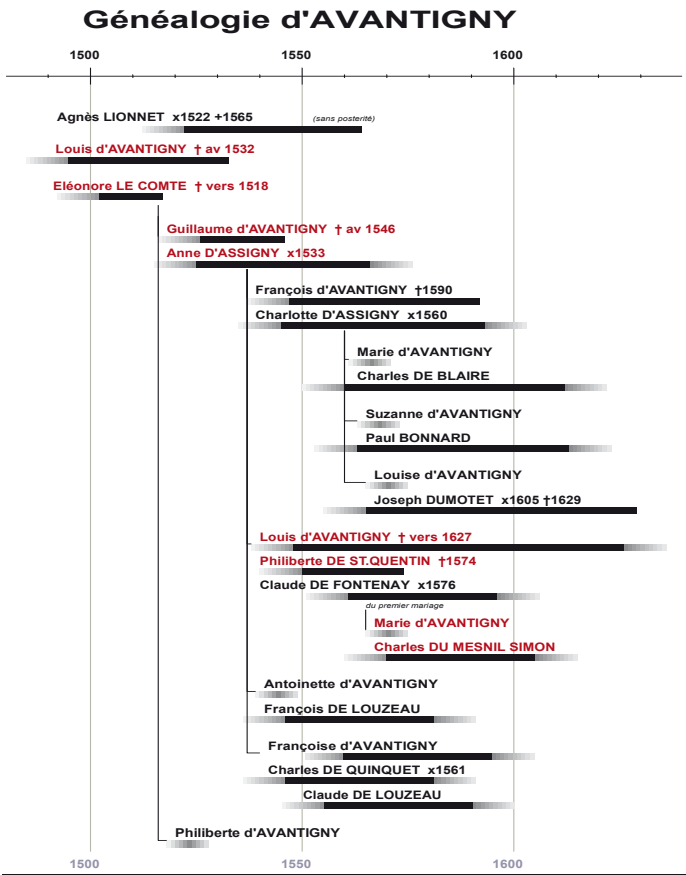
²⁰ 1504 en fait puisque Pâques marquait le début de l’année.

²¹ Archives de la Brenellerie.

²² *Ibidem.*

²³ *Ibidem.*

²⁴ L’étude sur la famille AVANTIGNY a été élaborée en collaboration étroite avec Monsieur Claude MERSIER, propriétaire actuel du château d’Arthé.



se partagent ses biens), Marie d’AVANTIGNY épouse de Charles du MESNIL-SIMON, hérita du fief et fit ainsi passer le domaine dans cette famille.

Louis d’AVANTIGNY

Né vers 1470, décédé vers 1532, il était le gendre de Pierre le CONTE, ayant épousé sa fille Éléonore. Au décès de celui-ci, le partage de ses biens eut lieu le 17 janvier 1510 en présence de sa veuve. Louis devint le seigneur de la Brenellerie, des Fourneaux, de Nombenard et autres lieux. Il acquitta la rente due par feu Pierre le CONTE à Pierre DOUART petit fils de Jehan et paya la moitié des dettes contractées par ses beaux-parents.

En **1511**, Louis d’Avantigny fit une transaction avec le seigneur de Cottard, son beau-frère²⁵.

5 octobre 1517 : déclaration et attestation faite par Ythier LEFEURE et Toussaint D’ORGIERES au profit du sieur d’AVANTIGNY seigneur de la Brenellerie au sujet des lieux de la Pigeoniere et de la Jacqueliniere.

En **1518**, il constitue à Jehan de POITIERS qui était le capitaine d’Arcy, une rente de vingt-six écus d’or au soleil, à prendre sur La Brenellerie²⁶.

En **1519**, il est qualifié gentilhomme de la maison du roi François I^{er}. Avec son épouse Éléonore Le COMTE, ils reconnaissent avoir emprunté 1400 livres à Pierre de BATARNAY, seigneur du Bouchage²⁷.

²⁵ GAUTHIER G. *Rogny... op. cit.*

²⁶ *Ibidem.*

²⁷ Information communiquée par C. MERSIER : l’acte est cité dans le « Nobiliaire du Berry » sans le nom Batarnay. Le nom Batarnay est précisé dans un article *Inscriptions de l’ancien diocèse de Sens - Quevers et Stein*. Il doit s’agir d’Imbert de

La même année il achète une pièce de terre à Guiot GILLON meunier à Rogny en présence de Jacques de COURTENAY. De cette union naquirent deux enfants Guillaume et Philiberte.

Veuf d’Eléonore LECOMTE avant 1521, Louis d’AVANTIGNY était alors « l’un des cent gentilshommes ordinaires de l’hôtel du roi François I^{er} ».

En **1521**, sa fille Philiberte présenta au garde de scel de la prévôté de Montargis une requête pour rentrer comme religieuse en la maison et monastère Saint-Dominique les Montargis. Louis d’AVANTIGNY promet de payer pour une fois la somme de 100 livres tournois dont 50 livres comptant et le reste le jour de la profession de sa fille; il s’engage en outre à verser à celle-ci le jour de la saint André, 12 livres tournois et au cas où elle décéderait, la somme de 40 livres tournois qu’il assigne sur ses biens.

En **1522**, Louis d’AVANTIGNY participe au partage des biens des parents de Jean d’ASSIGNY et de ses frères comme représentant de sa deuxième épouse Agnès LIONNET, fille unique de Jacques LIONNET, valet de chambre de roi, seigneur d’Arthé (à Merry-la-Vallée dans l’Yonne) et de la Jaunière, et de Marie le CHANTIER²⁸. Son mariage et cet héritage en firent un notable écuyer de Puisaye²⁹.

Le **13 décembre 1522**, il rendit hommage pour son fief à Guiard de PRYE, chevalier, seigneur de La Franchise et de Prye, baron de Rogny.

En **1527**, il achète une rente à Guyot GILLON, meunier à Rogny. Le 24 septembre, il fait un testament devant MIGET notaire à Châtillon.

Le **13 avril 1532**, vente faite par Aimée DEPÉE veuve d’Antoine TEXIER à dame Agnès LIONNET veuve de Louis d’AVANTI-GNY dame de la Brenellerie de 10 arpents environ de terre et mesures à la Pigeoniere et la Jacqueliniere³⁰. Agnès LIONNET agit pour les « ayant cause » de Louis d’AVANTIGNY, c’est-à-dire Guillaume d’AVANTIGNY principalement.

BATARNAY, le prénom de Pierre, peut être difficile à lire, n’existant pas dans cette famille.

²⁸ Information communiquée par C. MERSIER : après le décès de Jacques LIONNET en 1489, Marie Le CHANTIER s’était remariée avec Jean d’ASSIGNY dont elle eut « Grand Jean », Philibert et Michelle. Jean d’ASSIGNY époux de Marie Le CHANTIER semble avoir eu d’un précédent mariage un fils nommé aussi Jean d’ASSIGNY. Comme les Le CHANTIER avaient des droits sur Arthé, ces ASSIGNY pouvaient en avoir aussi, au moins en principe. Enfin en 1519, lors du décès de Jean BÉRANGER époux de Agnès de LIONNET, celle-ci revendiqua Arthé. En 1521, Marie Le CHANTIER mourut.

²⁹ Information communiquée par C. MERSIER : *Nobiliaire du Berry* ; cité aussi dans *Inscriptions de l’ancien diocèse de Sens* et J. LEVISTE dans BAET 1968.

³⁰ Un dénombrement de la Brenellerie fait en 1630 porte « la métairie de la Jacquelinière vulgairement appelée métairie d’Ahault » et un autre de 1654 mentionne « la métairie d’Ahault vulgairement appelée de la Jacquelinière ». À cette époque, ce lieu touchait le chemin de Rogny à Gien, le chemin des Rondot et le bois du Fougus.

Guillaume d’AVANTIGNY

Guillaume d’AVANTIGNY, né vers 1518³¹, fils de Louis, seigneur de la Brenellerie, de Nombenard et autres lieux.

Le **23 janvier 1533**³², peu de temps après le décès de son père, il se maria à l’âge de 15 ans avec Anne d’ASSIGNY³³ fille de Philibert d’ASSIGNY seigneur du Verger (à Ecrignelle) et Jeanne de LAGRANGE. Ils eurent deux fils et deux filles :

- François qui épousa Charlotte d’ASSIGNY
- Louis qui épousa Philiberte de Saint QUENTIN puis en 2^e noce Claude de FONTENAY
- Antoinette qui épousa François de LOUZEAU,
- Françoise qui épousa Charles de QUINQUE³⁴, puis Claude de LOUZEAU.

Le **3 septembre 1536**, il rend hommage pour son fief de la Brenellerie et en reçoit un pour un fief de la Loucherie³⁵, qu’il déclare encore en 1540³⁶.

Il avait hérité de La Brenellerie dont il fit la déclaration au bailliage de Montargis le 3 avril 1540. Le château est ainsi décrit : motte avec fossés, grand corps de logis à plusieurs chambres, autre grand corps de logis dans la cour, un grand pavillon couvert d’ardoises, y attenant une grange attenant à celle-ci le pressoir, des écuries dans la cour, la bergerie. Toutes dépendances couvertes d’ardoises et de tuiles, le tout enclos de murailles et fossés, avec pont-levis et planchettes, lié directement le grand jardin bouchuré de haies, puis deux garennes, la métairie, deux bois de 64 arpents, etc.

³¹ Il s’agit de la citation dans *Inscriptions de l’ancien diocèse de Sens - Quevers et Stein* d’un document des archives de la Brenellerie en date du 7 avril 1543, disparu à ce jour. Il y serait mentionné que Guillaume d’Avantigny était alors majeur de 25 ans.

³² Information communiquée par C. MERSIER : « les textes sont confus sur Guillaume d’Avantigny qui n’a pas laissé grand-chose comme trace. Les fils héritiers pouvaient, en cas de besoin, être émancipés, donc l’âge de majorité ne suffit pas pour le calcul. J’ai noté que d’après un manuscrit des archives de la Brenellerie, on pouvait calculer l’année de naissance de Guillaume et cela donnait 1518. Donc au décès de son père, disons en 1531-1532, il avait 14 ans environ. Sa belle-mère Agnès Lionet s’occupe très temporairement de lui et de son patrimoine. Sa date de mariage avec Anne d’Assigny est aussi confuse dans divers ouvrages imprimés, mais dans le dossier manuscrit des preuves de noblesse de Louis Alexandre Dumotet pour son entrée dans l’ordre de Malte en 1748, la date du mariage de son ancêtre Guillaume d’Avantigny est le 23 janvier 1533. Ce qui veut dire qu’une fois son père décédé, on s’est dépêché de faire un mariage d’enfants. Il semble bien que cela les émancipait de fait, même si un tuteur (ou une tutrice) était généralement nommé. Leur premier fils François d’Avantigny est né en 1539 ».

³³ De Villenaut A., *Nobiliaire du Nivernois*, Nevers, Imprimerie de la Nièvre 1900, p. 463 et 464, et en PDF 107 et 108.

³⁴ De Villenaut A., *Nobiliaire… op. cit.*, p. 609 et 610 en PDF 253 et 254.

³⁵ *Nobiliaire du Berry*, article des Avantigny.

³⁶ GAUTHIER G. *Rogny… op. cit.*, volume 50, p. 349 à 490, et en PDF 410 à 557.

1542 : il cède à un certain CHARRIER moyennant 100 livres comptant, l’usufruit de la petite métairie de La Brenellerie, appelée les Courtils du nom des laboureurs qui y avaient vécu.

24 mars 1542, vente par Guillaume d’AVANTIGNY à Estienne MOREL de Gien d’une rente de vingt années de huit setiers de seigle pour la somme de 120 livres tournois payée comptant³⁷.

Cet acte est le dernier aux archives de la Brenellerie où figure le nom de Guillaume d’AVANTIGNY. Dans les années 1545, nous trouvons toute une série de déclarations et de reconnaissances. Il faut attendre le 14 mars 1546 pour voir apparaître la mention d’Anne d’ASSIGNY veuve. Guillaume d’AVANTIGNY a donc dû décéder avant le début 1546. Du fait de cette mort prématurée, à 28 ans, peu de transactions ont été faites en son nom.

Leurs deux fils étant mineurs, Anne d’ASSIGNY administra La Brenellerie et autres biens au moins jusqu’en 1565. Cette année-là François, et probablement Louis aussi, atteignit la majorité (25 ans). Il y eut alors le partage des biens de Guillaume d’AVANTIGNY.

On constate que pendant la tutelle d’Anne d’ASSIGNY, elle effectua un grand nombre de transactions, acquisitions, échange, baux. Voici quelques exemples :

21 mars 1546 : reconnaissance d’une rente de 28 setiers de blé ½ seigle et moitié mouture de moulin avec deux chapons, deux poules, une demi-douzaine de poulardes par Perette GIRARD veuve de Guillaume BESNARD au profit de dame Anne d’ASSIGNY veuve de Guillaume d’AVANTIGNY seigneur de la Brenellerie, à prendre sur le moulin Fouquet sis paroisse de Rogny.

4 mars 1551 : vente par François d’ASSIGNY à dame Anne d’ASSIGNY veuve de Guillaume d’AVANTIGNY de 15 deniers de cens 40 sols en argent, une poule ½, 6 rezs de seigle et 9 rezs d’avoine mesure d’Aillant a prendre sur la mesure de la Pigeoniere et de la Jacqueliniere.

3 août 1558 : sentence de la prévôté de Châtillon-sur-Loing qui condamne le sieur MARTIN à refaire les limandes et fossés qui étaient au tour du pré contenant sept arpents, situé prairie du Loing dépendant du fief de la Brenellerie. Dans ce document il est dit que : « Le Loing commence à porter bateau à Montargis ».

23 février 1565 : partage des biens de feu Guillaume d’AVANTIGNY en la présence d’Anne d’ASSIGNY son épouse, elle-même se réservant l’usufruit de certains d’entre eux. Louis hérite de la Brenellerie, de sa métairie, de son moulin, de la Jacquelinière, le Gauffre, la Parizière. François hérite de Coustart, la métairie de Villeneuve les Genets et de Lanvergat, une maison à Toucy, le moulin de Coustard. Il devient pleinement propriétaire d’Arthé, Maurepas, Maumont, la Jaunière, Mauvais Champs, domaines que lui avait donnés Agnès LIONET.

³⁷ Archives de la Brenellerie. Il en est de même pour les actes cités ci-après.

Louis d’AVANTIGNY

Louis d’AVANTIGNY, fils de Guillaume, coseigneur de Fouronne (canton de Courson-sur-Yonne). Au partage des biens de son père en 1565, il eut La Brenellerie et ses dépendances, mais, pour conserver à François, son frère, seigneur de Cottard, toutes les prérogatives du droit d’aînesse, il consentit, pour lui et ses héritiers, à ce que La Brenellerie, fief dominant de Cottard, soit désormais tenu et mouvant de ce dernier.

Louis d’AVANTIGNY, était chevalier de l’ordre du Roi Henri IV, seigneur de La Brenellerie, du Rezé, la tour de Vesvre, et autres lieux³⁸. Né vers 1540, décédé vers 1627 et inhumé dans le coeur de l’église de Rogny³⁹.

Le premier acte connu en son nom depuis le partage de 1565 date du 9 décembre 1566 pour la vente d’une rente fermière. À cette date, Louis est en possession de la Brenellerie. Tout au long de sa vie, il fera de nombreuses acquisitions et transactions. Il serait fastidieux de toutes les énumérer, nous n’en retiendrons que les principales.

8 mai 1564 : il épouse Philiberte de SAINT-QUENTIN, fille de Jean, chevalier, seigneur de Fouronnes, Asnus, Merry-sur-Yonne et autres lieux, chevalier de l’ordre de Saint-Michel, et de Marie NULLOT. Philiberte de SAINT-QUENTIN meurt vers 1574. Il eut de cette union une fille Marie.

16 septembre 1576 : il épouse Claude de FONTENAY, dame d’honneur de la reine de Navarre et d’Henriette de Clèves, duchesse de Nevers⁴⁰.

Dans un inventaire non daté, mais qui pourrait se situer dans les années 1600, il y a une très intéressante description du château de la Brenellerie⁴¹ :

- un grand corps de logis ou il y a plusieurs chambres et greniers,
- un autre grand corps de logis étant dans la cour,
- un grand pavillon couvert d’ardoises,
- la grange et le pressoir y attenant,
- une grande écurie attenante au dit pressoir,
- et une autre écurie étant dans ladite cour,

tous lesquelles bâtiments sont couverts d’ardoise et de tuiles. Le tout enclos de murailles et « faussés » pont-levis et planchettes avec un grand jardin contenant un arpent ou environ proche le dit chastel bouché de haies vives.

³⁸ GAUTHIER G. *Rogny… op. cit.*

³⁹ *Ibidem*. Louis d’AVANTIGNY fut protestant. Il a donc dû abjurer, car pour être inhumé dans l’église de Rogny il eut fallu qu’il fût catholique. On n’a pas trouvé la trace de cette abjuration.

⁴⁰ De VILLENAUT A. *Nobiliaire… op. cit.* Claude de FONTENAY était fille de Jean de FONTENAY, écuyer seigneur de la Tour-de-Vèvre, de Neuvy-les-deux clochers, de Verneuil et autres lieux, et de Françoise du VERNE. Elle apporta à Louis d’AVANTIGNY les seigneuries de la Tour-de-Vèvre, de Neuvy-les-deux-clochers et de la Bouloise. Elle était veuve de François du PONTOT, chevalier, seigneur de Poussery.

⁴¹ Cette description est à rapprocher de celle de l’aveu de 1540. On pourrait en déduire que l’autorisation de 1581 a surtout consisté à autoriser la remise en état des fortifications (et des bâtiments probablement).

18 juin 1619 : concession par le seigneur de Châtillon-sur-Loing au seigneur de la Brenellerie d’un droit de présence d’honneur de chapelle et sépulture en l’église de Rogny accordé par Gaspard III comte de Coligny seigneur de Chastillon⁴².

11 avril 1627 : vente par Sébastien ROY à Louis d’AVANTIGNY seigneur de la Brenellerie de deux arpents de terre aux quatre mesures et de ¾ aussi au champ des Crotés⁴³.

⁴² Archives de la Brenellerie.

⁴³ *Ibidem*.

Louis et François d’AVANTIGNY et les guerres de religion

Après le décès de leur père, les fils de Guillaume d’AVANTIGNY furent élevés dans la maison des COLIGNY (leurs familles avaient, semble-t-il, quelques liens anciens). François était page de l’amiral Gaspard de COLIGNY dès 1557, et Louis était en relation avec le cardinal Odet de COLIGNY. Lorsqu’une partie de la noblesse française pencha vers le protestantisme, les COLIGNY furent de ceux-là, et François et Louis d’AVANTIGNY les suivirent. Il ne semble pas que les deux jeunes gens aient participé à la première guerre de religion achevée en 1563. Lors de la deuxième guerre de religion (septembre 1567 - mars 1568) et la troisième (1568-1570), les d’AVANTIGNY agissent avec les protestants de façon ouverte. Aussi tous deux ont été poursuivis, avec un certain nombre de notables de l’Auxerrois, par la cour du parlement pour s’être compromis avec les rebelles contre le roi. Un décret d’arrestation est pris contre eux le 28 février 1569. « *Veu par la cour les informations faites par l’ordonnance ci-dessus, à la requête du procureur du Roy, à l’encontre d’aucun manants et habitants de la ville d’Auxerre et autres qui se sont élevés et prix les armes contre le roi, portant faveur et aide aux rebelles [...] la dite court a ordonné et ordonne que MM Avantigny et les autres, seront pris au corps et amenez prisonniers en la prison d’Auxerre, ou le bailli instruira leur procès.* » Ils sont préalablement déclarés déchus de leurs biens immeubles qui sont saisis et « *mis en la main du roi et sous celle-ci régi et gouverné par bon et suffisants commissaires* » le produit de la vente des meubles et du revenu des immeubles sera employé « *aux nécessites de la guerre contre les rebelles* ». François d’AVANTIGNY était un militaire avant tout, protestant notoire et actif. Plusieurs fois mis en cause par le pouvoir royal, ses biens furent confisqués puis restitués à la « paix » suivante. Ces décrets d’arrestation et de confiscation étaient souvent abolis par le décret de paix suivant, car ces guerres de religion n’ont fait que faire se succéder des périodes d’hostilités et des périodes de pseudo réconciliations. Ainsi on trouve vers 1583-85 que les biens de François d’AVANTIGNY avaient été confisqués; il les a probablement retrouvés lorsqu’Henri de Navarre devint Henri IV. Il était par monts et par vaux et ne s’occupait pas vraiment de ses domaines. La Brenellerie, et Coutard sûrement, étaient de fait gérés par Louis son frère, moins exposé politiquement. On pourrait émettre l’hypothèse que François ait voulu

C’est le dernier acte qui porte le nom de Louis d’AVANTIGNY.

Le partage des biens de Louis fut fait le 15 juin 1630 par le notaire de Rogny entre les trois enfants de feu Charles du MESNIL-SIMON⁴⁴ époux de Marie d’Avantigny. Un acte d’arpentage du domaine et dépendances de la Brenellerie est daté du 14 juin, signé par Edme du MESNIL-SIMON.

⁴⁴ GAUTHIER G. Rogny... *op. cit.*

(ou que son frère ait négocié) que le domaine principal reste dans les mains de son frère pendant que lui-même allait continuer de guerroyer et servir énergiquement la cause protestante dans diverses provinces. Le domaine d’Arthé n’eut pas la même chance que la Brenellerie et pendant que François en fut le propriétaire, pratiquement toujours absent, il semble bien avoir été peu entretenu et défendu. Au début du xvii^e siècle, Arthé était à moitié démoli. Que se passa-t-il à La Brenellerie ? On ne le sait pas avec précision. Le château était intact en février 1565. Dans l’acte de partage de cette année, il est décrit ainsi : « *Le lieu terre seigneurie et fief de La Brenellerie assise en la paroisse de Rogny consistant en : la maison seigneuriale du dit lieu et tous les bâtiments y adjacent, commun, colombier, étables, pressoir et autres bâtiments étant enclos en une cour fermée de murailles alentour et les jardins qui sont joignant ladite maison seigneuriale* ». Puis en 1581, ainsi qu’on l’a cité plus haut, François de COLIGNY autorisa Louis d’AVANTIGNY, gentilhomme ordinaire de la compagnie du duc d’Alençon, à « *faire clore et fermer de murailles, tours* [la base d’une tour ronde se voit encore en 1897 à l’angle nord des fossés], *fossés et pont-levis, sa maison seigneuriale et bâtiments y attenant en telle forme, hauteur, largeur et profondeur que bon lui semblera, pour lui servir et aux siens à perpétuité à la conservation, sécurité et défense de leurs personnes et biens* ». Il a dû s’être passé quelque chose d’assez grave entre 1569 et 1580 : les guerres de religion furent terribles dans le pays à cause du voisinage de Châtillon, résidence des COLIGNY. Soit que le château ait été démantelé en 1572 en même temps que celui de Châtillon et celui du Chêne à Saint-Eusoge. Le château du Pré a aussi enregistré des coups durs à la même époque, soit qu’il ait été malmené au printemps 1576 au passage des 20 000 lansquenets protestants allemands de Jean-Casimir, fils de l’électeur palatin, accompagnés d’une masse de femmes à soldats et de Bohémiens qui descendent la vallée du Loing et pillent tout avec un savoir-faire en la matière qui est resté mémorable, sans parler des mauvais traitements (très cruels) réservés aux paysans. François de COLIGNY servait de guide à cette armée. C’est sûrement dans la première décennie des guerres que la Brenellerie a perdu ses murs. Bien que ce soit la misère, suivent une dizaine d’années sans luttes locales, et c’est alors que la Brenellerie retrouva une muraille. Il faudrait aussi valider la mention de la destruction en 1575 de la résidence du sieur AVANTIGNY qui fut protonotaire à Vrigny en 1562.

Si la participation d’AVANTIGNY (Louis, très probablement) au pillage de l’abbaye de Saint-Benoît, commandité par le cardinal de Châtillon Odet de COLIGNY, est affirmée par plusieurs sources, la mention de l’incendie (avec mort d’un homme) de « la maison du pillard » en 1575 ne se trouve relatée que dans l’ouvrage *Pierre Daniel, avocat au Parlement de Paris et les érudits de son temps d’après les documents inédits de la bibliothèque de Berne : une correspondance littéraire au xvi^e siècle*. La note en bas des

pages 25 et 26 de cet ouvrage fait référence à un « document historique d’époque » concernant cet incendie de 1575. En 1587, l’armée allemande, venue au secours des protestants, dévaste la Puisaye. La tradition rapporte que dans la cour du château de La Brenellerie on inhuma beaucoup de huguenots.

Bruno PONCET, janvier 2014.

Évolution de l’art chrétien du xvi^e au xviii^e siècle à Roquebillière

Texte de la conférence donnée par Alain Otho lors de la réunion du 26 février aux AD.

Aujourd’hui, c’est à Roquebillière que je vous convie de nous rendre pour y illustrer l’évolution de l’art chrétien du xvi^e au xviii^e siècle. Il ne s’agit pas, bien sûr, d’un cours sur l’art sacré, mais d’illustrer, grâce aux œuvres déposées dans l’église Saint-Michel du Gast, cette évolution dans le haut pays niçois. Roquebillière est un village situé dans le bassin principal de la Vesubie, à une soixantaine de kilomètres de Nice par la route.

Pendant toute la période historique, depuis le Moyen Âge jusqu’au premier quart du xx^e siècle, le village était installé sur une modeste élévation en bordure de la rivière. Cette position est très curieuse, car tous les autres villages sont établis sur des buttes accentuées.

J’en ai cherché la raison et, sans entrer dans le détail, disons que deux causes peuvent être avancées.

- la présence de deux seigneuries ecclésiastiques dans le bassin central de la Vesubie, à Gordolon et au Gast. Les deux menses avaient été données à l’abbaye de Saint-Pons en 1075 puis l’église du Gast et ses possessions furent données en 1141 à l’ordre militaire et religieux de Saint-Jean de Jérusalem, appelé également hospitalier et plus tard ordre de Malte. La région du Gast devait s’étendre en rive droite de la Vesubie et il est vraisemblable que la communauté a cherché à s’établir hors de la seigneurie.

- Il se fait que cet emplacement est à la croisée de chemins, le chemin de St-Martin-Vesubie qui conduit en Italie par le col de Fenestre, le chemin de Lantosque pour se rendre vers Nice, le chemin de la Bollène qui conduit à Sospel (Sospel fut chef-lieu de la viguerie pendant plus de cinq siècles), le chemin de Belvédère qui par le col de Raus relie directement la Vesubie à la Roya.

Un autre trait spécifique de Roquebillière est que l’église paroissiale n’était pas au sein du village, même pas en bordure, mais située de l’autre côté de la rivière, en rive droite. Le franchissement de la rivière, jusqu’en 1846, se faisait sur des poutres en bois posées directement sur les berges. Dès que la rivière grossissait, il fallait retirer ces poutres et l’accès de l’église était ainsi interrompu pour des périodes parfois longues.

Si vous voulez accéder à l’église, vous devez quitter la route

qui conduit du nouveau village à l’ancien et emprunter une voie de desserte qui est signalée par un panneau sur lequel on peut lire « Église des Templiers ».

Une légende, qui prit corps sans doute en fin du xix^e siècle, qui a prospéré tout au long du xx^e, a associé l’église à l’ordre des templiers. Or aucun élément, aucun texte ne permettent d’avancer une telle proposition. Mais, ce qui n’a sans doute été au début qu’une simple hypothèse, ou bien une confusion entre deux ordres militaires et religieux les hospitaliers et les templiers, est devenue, avec le temps, pour beaucoup, une vérité. Il faut dire qu’avec un tel patronage, le succès touristique de cette église et donc du village était assuré.

Le frontispice de style baroque a été ajouté en 1868 et l’église a été classée monument historique en 1994.

De style gothique relativement homogène, elle comprend trois nefs divisées en quatre travées de quatre mètres et une travée de chœur de six mètres, se terminant par un chevet plat. La voûte est formée d’ogives quadripartites en plein cintre séparées par des arcs-doubleaux brisés. Les colonnes sont faites de tambours de hauteurs variables, les différences de hauteur étant rattrapées par les bases et les chapiteaux de dimensions variables.

La clé de voûte, au-dessus du cœur polychrome, est ornée du blason de la maison de Savoie, la maison régnante au xvi^e siècle sur le comté de Nice : croix blanche sur fond rouge, avec en chef la couronne ducale. La seconde clé de voûte présente un poisson, symbole utilisé par les chrétiens. La clé de voûte suivante porte une croix de Malte, la croix des hospitaliers. Elle rappelle que cette construction a été faite sous la tutelle des hospitaliers. La quatrième clé porte la date d’achèvement de cette voûte, 1533.

Frère Monet ROGIERI était alors prieur de Roquebillière depuis avant 1495. Il fit résignation de son bénéfice en 1535 entre les mains du pape Paul III au profit de son neveu Honorat ROGIER, étranger à l’ordre, qui lui succéda à son décès en 1537.

Honorat décéda en 1546 et frère Jean des ACAULES, le frère hospitalier désigné pour lui succéder, ne put faire valoir ses droits.

L'évêque de Nice et le pape désignèrent chacun un titulaire, respectivement Gaspard BOERI et Jean SALVATORIS, seul le premier s'y installa réellement. Les séculiers prirent donc la suite des réguliers, tous les officiants qui se succédèrent à Roquebillière dépendirent de l'évêché de Nice. Frère Monet ROGIERI fut donc le dernier hospitalier à Roquebillière. L'ordre de Malte ne sauva finalement que le droit de collation de la cure (droit de conférer un bénéfice ecclésiastique) et une pension annuelle¹.

Si les chapiteaux du côté droit de la nef ne possèdent pas de décor, la plupart des autres sont ornés de motifs divers. Certains sont facilement identifiables, une croix de Malte, une croix grecque, un soleil rayonnant inscrit dans un cercle cordé, des têtes de bélier, des nœuds en huit que l'on appelle lacs d'amour et qui étaient un insigne de la maison de Savoie. C'était un symbole médiéval qui représentait la véritable et indissoluble amitié, la foi inaltérable. D'autres décors sont plus difficiles à interpréter. Certains y voient des symboles liés à la franc-maçonnerie, d'autres à l'ésotérisme².

L'église abrite un grand nombre d'autels d'époques et de provenances diverses.



Le retable le plus ancien est celui consacré à saint Antoine Abbé. Nous ne connaissons pas avec certitude sa date de création, très certainement le ^{xvi}e siècle. Peut-être, est-il contemporain de la construction ou reconstruction de l'église, c'est-à-dire des années 1530³.

1 BOYER J.-P., *Hommes et communautés du haut-pays niçois médiéval. la Vésubie (xiii^e-xv^e siècles)*, 1990, p. 376-377.

2 On trouvera une étude plus détaillée du monument dans l'article que j'avais publié dans *Patrimoine du Haut Pays* n° 12, «Visite guidée de l'église Saint-Michel du Gast», p. 103-136.

3 *Passeurs de mémoire, Haute Vésubie*, publication du CGO6, p. 93.

Afin de pouvoir dater avec précision ces tableaux, j'ai épluché les documents de la paroisse, documents déposés aux AHDN⁴. Je me suis alors aperçu que les seules pièces vraiment utiles étaient les testaments ou donations. D'où la nécessité d'en faire une étude exhaustive. Les archives notariales de Roquebillière déposées aux archives départementales sont quasi inexistantes pour les ^{xvi}e et ^{xvii}e siècles. Ne me restait que l'insinuation sarde qui commence en 1611. La tâche était redoutable, 35 livres de 500 à 1200 pages chacun⁵. J'ai arrêté ma recherche en 1785. J'ai ainsi dépouillé plus de 1 000 testaments et donations, sans compter les codicilles que j'ai lus, mais que je n'ai pas notés, car ils ne m'apportaient, généralement, pas d'informations utiles. L'autel Saint-Antoine est mentionné dès les premiers testaments étudiés, avec les autels du Corpus Domini et du Rosaire, c'est-à-dire dès 1611.

Les thèmes des tableaux que nous allons étudier sont bien différents de ce qui se pratiquait dans les siècles précédents.

La chapelle Ste-Claire, à Venanson, c'est-à-dire à quelques kilomètres de Roquebillière, a été décorée par Giovanni BALEISON vers 1481. La peinture murale, une vraie bande dessinée qui couvre tous les murs, était alors enseignement. Par exemple la bonne et la mauvaise prière, la bonne pratiquée par l'homme d'Eglise, des traits reliaient directement sa bouche aux cinq plaies du Christ, la mauvaise pratiquée par un riche laïque, les traits qui s'échappent de sa bouche vont dans toutes les directions, il n'est pas sincère. À Roubion, chapelle de Saint-Sébastien, on y présente la cavalcade des vices ainsi que les vertus. La représentation est souvent dramatique avec des corps suppliciés, sanguinolents.

Les tableaux de l'église de Roquebillière, d'une période postérieure, sont très différents, si saint Sébastien est traversé de flèches, plus de sang visible ni de traces de coups, le corps dénudé presque immaculé, le visage serein, pas de violence. C'est une autre image du saint que les tableaux de cette église veulent donner.

Depuis longtemps, il paraissait préférable de s'adresser au Tout-Puissant par un intermédiaire apprécié qui saurait plaider plus efficacement la demande.

Nous sommes dans une période d'extension du protestantisme. La réforme protestante ne contesta pas uniquement le faste de l'Eglise romaine. Elle refusa également l'utilisation de saints intercesseurs dont le culte s'apparentait trop au culte ancien des idoles. En réaction, la réforme ou contre-réforme catholique conforta le rôle des saints intercesseurs et le culte à Marie fut amplifié.

Le saint, en tant que personne et non pas par sa vie exemplaire, devint donc l'objet d'un culte majeur. C'est ce que nous montrent les tableaux de cette église. On ne décrit plus la vie du saint, on le représente en pied avec les symboles qui lui sont attribués pour qu'il soit reconnaissable. Il pose, regarde le fidèle qui s'adresse à lui. Il est calme, serein, inspire confiance.

4 Archives historiques du diocèse de Nice.

5 ADAM, C1006 à C1044.

Examinons la composition de ce retable.

Il comprend quatre niveaux, parfaitement hiérarchisés. En chef, le Père Éternel.

Au-dessous, trois petits panneaux; à gauche l'ange de l'Annonciation qui s'adresse à Marie placée à droite; au centre, le Christ mort soutenu par la Vierge et par saint Jean en pleurs. Ce sont là les deux événements qui bornent l'existence terrestre de Jésus, sa conception révélée par Gabriel et sa mort. C'est donc Jésus qui en est le thème de ce niveau.

Les grands panneaux du centre représentent : à gauche saint Joseph, au centre saint Antoine Abbé et à droite saint Maur.

Tout en bas, dans la prédelle, des saynètes de la vie de saint Antoine : Antoine cédant ses biens aux mendiants; Antoine dans le désert tenté par le démon sous les traits d'une femme aux pieds fourchus; Antoine assailli par trois diables qui le battent et le laissent pour mort; Antoine qui rend visite à saint Paul Ermite (corbeau apportant le pain); Antoine inhumant saint Paul, les lions sortent de la forêt pour venir creuser la tombe du saint. À gauche, saint Sébastien, à droite, saint Roch.

Ces saynètes sont un rappel de ce qui se faisait dans les siècles antérieurs : la vie du saint y était présentée par une succession de nombreuses petites scènes. Mais ici leur nombre est réduit à cinq et elles sont disposées en bas du retable, dans la prédelle.

Saint Antoine occupe la place centrale. Il est assis sur une cathèdre afin de montrer qu'il est un personnage important dans l'Eglise. Il est représenté en vieillard à la barbe bifide, sa main droite est posée sur un livre ouvert, la gauche sur un bâton en tau auquel sont accrochées deux clochettes. À ses pieds un cochon portant une clochette.

À sa gauche, saint Joseph tient le bâton fleuri. Il était d'usage, afin de rapprocher l'image du saint du fidèle, de le vêtir d'habits, non de son époque, mais de l'époque de création du tableau. Je ne suis pas spécialiste des vêtements, mais il me semble que ce que nous voyons doit être l'habit d'un noble florentin ou pisan de la première partie de l'époque moderne.

Les trois saints sont munis du livre, allusion directe au christianisme qui est une religion du livre.

À noter le muret-banquette qui court sur les trois panneaux en arrière-fond.

Le choix de saint Antoine comme dédicace de cet autel correspondait au besoin d'une protection. Si saint Antoine était invoqué dans les temps anciens pour le mal des Ardents, l'ergotisme, au ^{xvi}e siècle cette maladie était moins redoutée et le saint était tout aussi requis pour les autres maladies contagieuses au même titre que le sont les « spécialistes » saint Sébastien et saint Roch. Or ces deux saints sont également présents à chaque extrémité de la prédelle, indiquant ainsi que c'est pour cette fonction que le saint est ici invoqué, honoré.

L'espace sacré du village était ainsi délimité et protégé, sur le chemin de St-Martin par la chapelle Saint-Sébastien, sur le chemin de la Bollène par la chapelle Saint-Roch et sur le chemin de Lantosque par l'église et son autel Saint-Antoine.

Un culte à saint Joseph commença à se développer au ^{xvi}e siècle et connut une forte accélération durant le ^{xvii}e. Des autels lui furent consacrés dans les églises. À Roquebillière, il n'était pas utile de créer un nouvel autel puisque le saint est représenté sur le retable de Saint-Antoine.

L'étude des testaments est instructive. Dès 1666 on mentionne un don à l'« autel Saint-Joseph », puis leur nombre augmente. Saint Antoine est de moins en moins invoqué au bénéfice de saint Joseph et il disparaît des donations en 1747. Lorsqu'on allait prier sur cet autel, on ne s'adressait plus à saint Antoine, mais à saint Joseph. Plutôt que d'acquiescer un nouvel autel, sans doute pour des raisons économiques, la communauté a préféré détourner la dédicace de l'ancien autel Saint-Antoine. L'autel est toujours appelé autel Saint-Joseph dans tous les inventaires des ^{xix}e et ^{xx}e siècles.

Le retable est intégré dans une structure type Renaissance composée de deux colonnes cannelées d'inspiration corinthienne (feuilles d'acanthe). Il est surmonté d'une frise puis d'une corniche qui sert de base à l'ébauche d'un triangle surbaissé. Les peintures sont exécutées sur bois, technique très employée au ^{xvi}e siècle.

Puis, la technique évolue et les toiles font leur apparition. Au début du ^{xviii}e, ce moyen s'impose comme nous le voyons sur le tableau de l'Immaculée Conception que je date d'environ 1629.

Si le support a changé, si les colonnettes qui séparaient les personnages ont disparu, la disposition des trois saints reste la même : ils sont en pied, indépendants les uns des autres, regardent vers le fidèle et ont une attitude statique comme dans le retable précédent. Remarquons qu'il n'y a plus la représentation du Père Éternel en partie haute et que la prédelle qui servait encore à décrire la vie exemplaire du saint a disparu.

Nous disposons, aux archives diocésaines, d'une copie d'un testament du 3 septembre 1631 de *Gian Pietro DRAGO fu Emerico*. Il a fait édifier en 1629, *l'altar della concessione o sii delli santi Gio Battista e Pietro*⁶.

Le donateur se prénomme Jean-Pierre, ce qui explique la présence des deux saints. À droite saint Jean-Baptiste, vêtu de peaux retournées, tenant un bâton de berger en forme de croix auquel est attaché un ruban sur lequel est inscrit ECCE AGNUS DEI (voici l'agneau de Dieu), représentation très classique du dernier des prophètes. À gauche saint Pierre, le fondateur de l'Eglise, vêtu de jaune (= éternité, foi inébranlable), sous les traits d'un noble vieillard à la calvitie prononcée, les clés des deux royaumes, terrestre et céleste, entre les mains.

6 AHDN, dossier n° 13, « Testaments et donations », folio 178v..



Au milieu, la femme sur un croissant de lune est la Vierge Marie revêtue de soleil, douze étoiles au-dessus de sa tête. Les douze étoiles font allusion aux douze tribus d'Israël. Cette scène s'inspire du chapitre 12 de l'Apocalypse de saint Jean. Aussi, ce tableau a été appelé tableau de l'Apocalypse, ce qui me semble être un contresens comme nous allons le voir. Il est nécessaire de nous plonger dans l'histoire des représentations de Marie : la plus répandue est l'image de la Vierge à l'enfant. Cependant, cette représentation ne pouvait convenir pour certains thèmes. Mais alors, comment distinguer l'image de Marie de celle d'une autre jeune fille ? Plusieurs artifices furent employés, Marie dans une mandorle de lumière ou l'utilisation de symboles comme à Roquebillière.

Ces symboles furent tirés de deux sources, l'Ancien Testament, principalement le Cantique des Cantiques (jardin bien clos, source scellée, puits d'eau vive, belle comme la lune, resplendissante comme le soleil...) et les Litanies de Lorette (porte du ciel, étoile du matin, miroir de justice, tour de David...). L'usage d'associer des symboles à Marie est ancienne, bien antérieure à 1629.

Le thème du tableau est l'Immaculée Conception (Marie n'est pas souillée par le péché originel). Les historiens de l'art nous apprennent que trois figurations différentes ont pu être utilisées pour représenter l'idée de l'Immaculée Conception de Marie : le baiser sous la porte Dorée entre Joachim et Anne les parents de Marie ; l'arbre de Jessé, Matthieu et Luc ont donné dans leur évangile une généalogie de Jésus, généalogie qui le rattachait à la dynastie des rois de Juda. Le père de cette dynastie est Jessé, son fils David puis vint Salomon. La généalogie se termine

par Joseph puis par Jésus. Dans certaines représentations, l'artiste a remplacé Joseph par Marie, ce qui en faisait une descendante des rois d'Israël. Marie qui était immaculée ne pouvait qu'être descendante de rois !

La troisième figuration employée fut la Femme de l'Apocalypse. Cette dernière figuration eut le plus de succès et nombre de tableaux, comme celui de Roquebillière, utilisent cette symbolique. Certains peintres plaçaient un serpent sous les pieds de Marie, serpent représentant le diable. À Roquebillière, l'artiste a représenté le dragon à sept têtes de l'Apocalypse, dragon qui a été refoulé sur terre par saint Michel. Sans doute, devons-nous y voir un clin d'œil du peintre qui devait savoir que ce tableau était destiné à l'église Saint-Michel.

On notera également le respect des règles de composition : le registre céleste, de résurrection, est symbolisé par un ensemble comprenant le soleil, la lune et l'étoile à cinq branches, c'est le monde cosmique. Tous les symboles matériels, y compris le dragon, sont placés intégralement dans le registre terrestre, sous la ligne d'horizon, sauf la tour et les arbres qui sont à cheval sur les deux registres.

Il s'avère que ce tableau est un sujet d'intérêt pour beaucoup de mouvements d'inspiration maçonnique par les symboles qui y figurent, l'étoile, l'Étoile Flamboyante du compagnonnage, la porte au-dessus de saint Jean-Baptiste dont la fête coïncide avec le solstice d'été, et l'escalier au-dessus de saint Pierre, les 7 marches du Temple.

Certains ont donc pu y voir une symbolique liée à la maçonnerie opérative. Cependant le tableau date de 1629, plus d'un siècle avant que le mouvement maçonnique ne s'étende sur le continent ce qui rend cette interprétation improbable. La symbolique chrétienne classique suffit pour expliquer les signes présents sur ce tableau.

Je pense que l'auteur de la toile ne s'est pas contenté de représenter les trois saints, mais qu'il a délibérément donné un sens à l'ensemble. Ce sont les présences de la porte au-dessus de saint Jean-Baptiste et de l'escalier au-dessus de saint Pierre qui m'incitent à donner l'interprétation qui suit.

Le Nouveau Testament témoigne de la nouvelle alliance que Dieu passe avec les hommes. Tout commence par la Conception Immaculée de Marie. Puis, Jésus né, il faut le reconnaître comme le messie. C'est saint Jean-Baptiste qui le premier reconnaît en lui l'envoyé de Dieu et le baptême de Jésus est considéré comme l'acte qui ouvre l'ère messianique, comme une porte ouvre sur un nouvel espace. Après l'ascension du messie, il faut mettre en place une structure qui perpétue l'enseignement du Rédempteur, c'est le rôle de l'Église qui permet d'élever son âme comme un escalier permet de s'élever et son créateur et premier pape est saint Pierre. La genèse de la nouvelle alliance ponctuée par ces trois épisodes clés me semble être le thème général de l'œuvre. Et le dragon à sept têtes figure le paganisme que cette nouvelle alliance va vaincre.

Ce tableau pourrait porter comme titre, la fondation ou la genèse de la Nouvelle Alliance.



Tableau de Saint-Roch.

Entre saint Sébastien et sainte Rosalie, saint Roch montre son bubon de peste de la main gauche et tient le bourdon de la main droite. À ses pieds le chien qui lui apporte à manger alors qu'il est malade. Sainte Rosalie est connue pour avoir protégé de la peste la ville de Palerme en Sicile. Ce tableau provient de la chapelle Saint-Roch. La chapelle est aujourd'hui dans un état de délabrement important et ce tableau a été transporté à l'église.

Nous savons qu'une importante épidémie de peste s'était déclarée dans le pays niçois en 1631 et qu'elle atteignit Roquebillière dès la fin juillet comme j'ai pu le constater par le grand nombre de testaments déposés à partir de cette période, les testateurs étant déclarés sains d'esprit, mais au lit. À partir du 31 août, plusieurs testateurs donnent pour la réparation ou la réédification de la chapelle. Manifestement, celle-ci devait être en très mauvais état et beaucoup ont dû penser que si Roquebillière n'avait pas été protégée, c'est à cause de son état de délabrement qui témoignait du désintérêt de la communauté pour cet édifice religieux. Il est donc fort probable que la chapelle fut reconstruite ou réparée à cette occasion.

Remarquons que c'est à une triple protection que les Roquebilliérois firent appel sur le chemin menant à la Bollène avec trois saints anti pesteux.

Le tableau doit dater de cette même période, ceci pour trois raisons :

- la composition du tableau, les trois saints sont en pied,

disposés parallèlement, avec une attitude hiératique comme dans le tableau précédent ;

- la présence de sainte Rosalie dont des reliques avaient été ramenées à cette période de Palerme et qui devait connaître alors un grand prestige, une grande renommée ;

- les donations importantes faites à cette époque.

À noter la présence de la Vierge Marie au-dessus des trois saints, Marie qui tient un rôle de relais indispensable avec le Tout-Puissant.

Les quatre tableaux suivants sont postérieurs de 30 ans au moins, une génération, une période suffisante pour que le baroque atteigne son apogée à Roquebillière et que la composition des œuvres rompe avec le passé.



Retable de l'Annonciation.

Ce retable provient de la chapelle Notre-Dame-de-l'Annonciation à Gordolon et a été commandé par l'ordre des Saints-Maurice-et-Lazare, sans doute vers 1650-1660, peu après l'acquisition du prieuré de Gordolon par cet ordre. La venue de cette institution, étrangère au pays, a été un élément moteur de l'évolution de l'art sacré à Roquebillière. La toile est une œuvre du niçois Roberto GIACOMO⁸.

L'ange Gabriel présente à Marie la fleur de lys synonyme de pureté et lui révèle qu'elle va être mise enceinte par le

⁷ Cabreo della comenda de Sta Maria di Gordolone sitta nella valle di Lantosca (ADAM, 1167, p. 33) dans lequel le tableau du maître-autel est décrit : « *Quadro in cui resta dipinta l'Effigie della Madonna Santma dell'Annonciata, l'Effigie de Santi Mauritio, et Lazaro, questo alla sinistra, et quello alla destra* ».

⁸ Ministère de la Culture, fonds : Monuments historiques. Le retable a été classé le 11 janvier 1982.

Saint-Esprit qui, tout en haut de la toile, illumine la scène et pointe un rayon lumineux en direction du cœur de Marie. Nous retrouvons, là encore, trois personnages centraux, mais, cette fois disposés en triangle et, contrairement aux œuvres antérieures, ils participent à la même scène. Sur la pointe haute du triangle, la Vierge Marie. Les saints ne sont plus debout, mais agenouillés devant la Sainte Vierge.

Ils portent la croix de l'ordre des Saints-Maurice-et-Lazare, le propriétaire de la chapelle. Saint Maurice d'Agaune était le saint patron de la famille de Savoie.

Un ordre de Saint-Maurice avait été créé en 1344. L'ordre religieux et militaire de Saint-Lazare s'était constitué autour de l'hôpital des lépreux de Jérusalem au temps des croisades et avait été reconnu par une bulle papale en 1254. Ces deux ordres furent réunis en 1572 par le pape Grégoire XIII. La croix de cet ordre associe la croix tréflée de l'ordre de Saint-Maurice à la croix à huit branches de l'ordre de Saint-Lazare.



Le personnage de gauche est saint Maurice. Il porte la tenue de légionnaire avec une épée et un bouclier ainsi qu'une bannière. À droite, saint Lazare est représenté en évêque avec la mitre à ses pieds. Selon la tradition, Lazare de Béthanie, le ressuscité, a abordé la côte de Provence dans une petite barque avec d'autres saints. Il partit de son côté évangéliser Marseille dont il devint le premier évêque et le patron.

Deux éléments rappelant l'église ont été placés près de saint Lazare, la colonne qui symbolise le lien entre la terre et le ciel et le livre qui contient les écrits sacrés.

L'habillage du retable s'est fortement alourdi. L'influence du mouvement baroque est manifeste : les décors doivent faire appel à la séduction, à la magnificence ceci en réaction à la Réforme protestante qui préconisait la sobriété. La colonne torse polychrome, très ouvragée et décorée, a remplacé la colonne cannelée style renaissance, à la mode antique.

Nous retrouvons les mêmes principes d'élaboration sur l'autel du Suffrage. Cet autel est un don du prieur Pierre ACHIARDI de l'Alp. L'auteur de la toile est le niçois Jean Baptiste GASTALDI qui l'a réalisée en 1667. On note la présence des armoiries du donateur en bas à gauche. L'habillage a été réalisé grâce à un don de Pierre ACHIARDI de 1682⁹.

Le thème : la Vierge Marie et la Sainte-Trinité viennent au secours des âmes du Purgatoire.

Nous retrouvons, là encore, trois personnages centraux disposés en triangle et qui participent à la même scène. Sur la pointe du triangle, la Vierge Marie qui est le personnage central par sa position au 2/3 de la hauteur. À la base du triangle, saint Antoine de Padoue à gauche et saint Jean de Matha à droite. Saint Jean de Matha était un des fondateurs de l'ordre de la Très-Sainte-Trinité qui avait pour mission principale le rachat des esclaves chrétiens. Il est accompagné d'un petit esclave toujours entravé par

⁹ Testament du 23 mars 1680, ADAM C1018, folio 341. Pietro ACHIARDI décéda le 10 avril 1682.



un bout de chaîne sur lequel il pose la main en signe de protection. Les deux saints sont agenouillés et reçoivent de la mère et de l'enfant leur attribut, le lys pour saint Antoine de Padoue et le scapulaire portant la croix des trinitaires¹⁰ pour saint Jean de Matha.

Dans la partie supérieure du tableau, sur un axe vertical, nous retrouvons les trois membres de la Trinité, le Père, le Saint-Esprit représenté par la colombe et le Fils. Un ange est envoyé au secours des âmes qui souffrent au Purgatoire, il plonge au travers des limbes qui séparent le domaine divin du domaine des hommes.

Autel de l'Assomption.

Vêtue de riches habits, la Sainte Vierge s'élève sur un nuage porté par des anges.

Au premier plan figurent saint Jacques (en pèlerin : un vêtement court pour rendre la marche plus facile et le bourdon à la main; une coquille décore son vêtement), sainte Anne (visage ridé), sainte Marie-Madeleine (cou dénudé, longs cheveux, vêtements luxueux, seule à être agenouillée) et saint Menne qui vécut en Égypte. Il fut soldat romain, puis se retira en ermite. Il fut ensuite arrêté, emprisonné, torturé et décapité.

¹⁰ À noter la forme de la croix des trinitaires, une croix pâtée, comme celle des templiers, mais de couleur rouge et bleu. Plus haut, nous avons évoqué la croix de l'ordre de Saint-Lazare, une croix à huit pointes comme la croix de Malte, la croix des hospitaliers. Ces exemples illustrent les confusions que l'on peut faire à partir de la simple observation de quelques symboles.



Là encore, nous observons une composition en triangle, les quatre saints alignés sur la base du triangle.

Cet autel a été érigé par Jacques MURET, originaire de Grasse, peu avant 1673, date d'une donation qu'il fit pour cet autel¹¹.

Comme Pierre ACHIARDI avait fait représenter sur la toile du Suffrage ses armoiries, Jacques MURET, qui ne devait pas en avoir, fit placer en bas du tableau ses initiales IM, I(J)acques Muret.

Le dernier tableau que nous pouvons affecter à cette période est une **pietà** réalisée suivant la technique de la détrempe sur toile. Le thème : le Christ au tombeau et les anges qui exaltent la Croix. Il s'agit d'une copie libre du tableau de 1585 d'Annibal CARRACHE pour l'église des Capucins de Parme¹².

Cet autel avait été érigé par le prieur Nicolas ROGIERI comme il l'indique dans son testament du 31 mars 1621¹³. « *Il Reverendo signore Priore testatore dice che per devozione ha fondato una capella e altare dentro la chiesa parrocchiale di questo luogo sotto il titolo della Madonna di Pietà, santa Marta et santa Catterina martire* ». Il ajoute que conformément aux instructions du concile tridentin, il dote la chapelle. Les recteurs successifs de la chapelle seront Jean-Baptiste ROGIERO, son neveu et ses successeurs mâles. Le tableau ne date pas de ce testament, il lui est postérieur

¹¹ AHDN, dossier n° 13, « Testaments et donations ».

¹² ASTRO C. & THEVENON L., *La peinture au XVII^e siècle dans les Alpes-Maritimes*, Nice 1985, p. 65.

¹³ ADAM, C1010, folio 128.



de 61 ans. Une inscription sur la toile nous apprend qu'il a été peint en 1682, que le donateur est prêtre et qu'il s'appelle Jean-Baptiste ROGGERIE ce qui ne nous surprend pas. Ce n'est pas, bien entendu, le neveu du prieur Nicolas, 61 années se sont écoulées depuis la rédaction du testament, mais un de ses descendants. L'auteur de la toile est le peintre niçois Jacques BOTTERO.

Même composition en triangle que précédemment, mais le sommet du triangle est occupé, non par Marie, mais par l'ange qui la soutient. En bas, à gauche, saint Jean-Baptiste habillé de peaux de bêtes, puis sainte Marthe dont l'attribut, la tarasque, a été placé au-dessus de la tête de saint Jean-Baptiste. À droite, sainte Catherine d'Alexandrie dont les attributs sont, à sa droite, la roue garnie de pointes de fer et, à ses pieds, la couronne. En retrait à droite, saint François de Sales est représenté en évêque, chauve, portant la barbe. Il observe la scène afin de pouvoir en témoigner.

Au milieu, la Vierge Marie perd connaissance, elle est soutenue par deux anges.

Dans la partie supérieure de la toile, une croix est portée par des anges. C'est une grande et large croix, noire parce qu'elle a été l'instrument de la Passion, mais elle est portée en triomphe, car elle est le symbole du christianisme triomphant.

L'autel avait été dédié par Nicolas ROGGERI à la Vierge de Pitié et aux saintes Catherine et Marthe. Le donateur de la toile, Jean-Baptiste ROGGERI y a fait ajouter saint Jean-Baptiste, son saint patron.



Retable de Saint-Sébastien.

Il provient de la chapelle éponyme qui se trouvait sur le chemin de Saint-Martin. L'étude des testaments nous apprend que si la chapelle était en état en 1659¹⁴, elle ne l'était plus en 1669¹⁵. Ce n'est qu'en 1719, que les syndics de la communauté déclarent « Au nom de notre seigneur Jésus Christ amen l'année de sa naissance 1719, l'indiction 12 et le 20 du mois de mai, à Roquebillière [...] la communauté de ce lieu est résolue maintenant à réédifier et rétablir la chapelle érigée antiquement sous le titre de St-Sébastien. »

La reconstruction dut être promptement menée puisque, dans son testament du 12 juillet 1719, soit 2 mois après, Giuseppe MICHELLE léguait 5 sols pour le luminaire de la chapelle Saint-Sébastien¹⁶.

Nous savons que le 22 février 1743, après une semaine de fortes pluies, la Vésubie grossit jusqu'au chemin de Saint-Martin et que les fondations de la chapelle furent très endommagées¹⁷. Elle fut ensuite abandonnée et le retable fut alors transporté dans l'église¹⁸.

Pouvons-nous dater la toile ? D'après ce que nous savons de la chapelle, ou bien la toile est antérieure à 1669, ou bien elle

¹⁴ Dans son testament du 4 mars 1659, Lichinetta, veuve de Gio Ludovico DANIELE de ce lieu déclare qu'elle « a légué en l'honneur de Dieu et en rémission de ses péchés 10 trentaines de messes à célébrer en 10 ans et à la chapelle St Sébastien du présent lieu ». ADAM, C1016, folio 393.

¹⁵ Par testament du 9 août 1669, Giovanni Ludovico GAETTI, « a légué et lègue a tous les luminaires ou bien autels de l'église paroissiale et aux chapelles érigées dans le présent lieu sur son territoire, comme encore à la chapelle de St Sébastien quand on la construira ou réédifiera... ». ADAM, C1018, folio 439.

¹⁶ ADAM, C1024, folio 191

¹⁷ Musso A., *Monographie chronologique de Roquebillière*, 1907.

¹⁸ Rossi J. (abbé), « Mémoire des faits les plus remarquables de la paroisse de Roquebillière » (AHDN, paroisse de Roquebillière, 23 Divers)

est postérieure à 1719. Sa composition ne correspond pas à ce qui se faisait dans la première moitié du XVII^e siècle, avec des saints en pose hiératique, mais aux réalisations ultérieures. Il est donc très vraisemblable qu'elle a été réalisée à l'occasion de la reconstruction de 1719.

Là encore, nous retrouvons une composition en triangle avec, au sommet, la Vierge à l'Enfant. Au centre de la base du triangle, saint Sébastien. Le saint est encadré par deux personnes dont les prières confortent celle du saint : à gauche saint Dominique, à droite un pape. À Venanson, 150 ans avant, c'est toute une brassée de flèches que le saint ramène à l'empereur, le corps couvert de multiples blessures sanguinolentes. Dans la première moitié du XVII^e, il est représenté avec 7 flèches et quelques gouttes de sang perlent sur sa poitrine. Au XVIII^e siècle, une seule flèche le transperce, plus de trace de sang. La composition est devenue moins démonstrative, moins spectaculaire, plus symbolique.



Retable du Rosaire.

Le retable est un polyptyque, comme l'étaient les retables des XV^e et XVI^e siècles, mais avec un thème unique, la Vierge Marie.

Tout en haut, le Père qui bénit.

Au centre, une Vierge à l'Enfant, ici une statue. Anciennement, une porte, composée d'un tableau dans lequel Marie et Jésus donnent le Rosaire à deux saints dominicains, fermait la niche.

Autour sont disposés quinze petits tableaux qui présentent les quinze épisodes marquants de la vie de Marie.

Les cinq premiers, les mystères joyeux (l'Annonciation; la Visitation; la Naissance de Jésus; la Présentation de Jésus au temple; le Recouvrement de Jésus au temple), les cinq suivants, les mystères douloureux (l'Agonie de Jésus ou la Passion de Jésus; la Flagellation; le Couronnement d'épines; le Portement de la Croix; la Crucifixion) et les cinq derniers, les mystères glorieux (la Résurrection; l'Ascension; la Pentecôte; l'Assomption; le Couronnement de Marie).

Une compagnie du Rosaire existait en 1606 et elle fut rénover en 1666 par le prieur Pierre ACHIARDI. L'existence d'un tel autel était une condition pour obtenir l'institution de la compagnie. Le retable date-t-il de cette période, voire est-il plus ancien ? La peinture des petits tableaux est sur bois, suivant l'usage au XVI^e siècle. Plus tard, la toile remplace le bois. Il est donc vraisemblable que l'ensemble des 15 tableaux soit de cette période.

L'habillage polychrome avec ses colonnes torsées est plus récent. Il pourrait dater de la rénovation de la compagnie en 1666 par Pierre ACHIARDI. Le style correspond à celui des retables de la même époque, le Suffrage et l'Annonciation.

La statue est récente, elle a été donnée par le chanoine TORDO en 1896¹⁹.

¹⁹ AHDN, inventaire de l'église de 1880. Gio Andrea GAETTI fu il Capitano Gio Battista avait légué par testament du 17 novembre 1733 (ADAM, C1027, folio 52) son argenterie pour faire réaliser deux couronnes, une pour l'enfant et l'autre pour la mère.

Petit supplément à utiliser lors d'une visite d'église.

Il est d'usage de désigner par, côté de l'épître et côté de l'évangile, respectivement la partie gauche et la partie droite de l'église quand on est à la place de l'autel majeur, le côté de l'évangile étant plus prestigieux que le côté de l'épître. Pour le fidèle qui regarde l'autel, le côté de l'évangile est à sa gauche et le côté de l'épître est à sa droite.

Reprenons les différents retables et tableaux étudiés.

Retable de Saint-Antoine : saint Joseph, un saint de l'écriture, est placé côté de l'évangile, alors que saint Maur, un saint des premiers siècles, donc moins prestigieux, est côté de l'épître.

Tableau de Saint-Roch : saint Sébastien, un saint martyr des premiers siècles, est côté de l'évangile, sainte Rosalie, une sainte du 2^e millénaire est côté de l'épître.

Tableau de l'Assomption : saint Jacques le Majeur, fils de Zébédée, porte le même prénom que le donateur. Il placé côté de l'évangile.

Tableau de Saint-Sébastien : saint Dominique qui créa l'ordre des Dominicains, est côté de l'évangile, le pape côté de l'épître.

Sur l'autel majeur qui date d'environ 1700 d'après les

¹ J'emprunte les qualifications des saints personnages à Marie-Hélène FROESCHLÉ-CHOPARD dans *Espace et Sacré en Provence (XVI^e-XX^e siècle)*, 1994.

Nous avons traversé pratiquement trois siècles d'histoire de l'art chrétien. À l'opposé des compositions anciennes de saints personnages en pied, avec des attitudes hiératiques, le regard tourné vers le fidèle qui sollicite son intervention, le tableau moderne présente une véritable scène, les saints sont agenouillés et ont le regard tourné vers la Vierge Marie.

Comme au Moyen Âge, le tableau est redevenu source d'enseignement : la prière est le moyen le plus efficace pour obtenir le pardon. Les saints représentés sur les tableaux ne regardent plus le fidèle, ils donnent l'exemple, ils sont agenouillés et ils prient, ils implorent la grâce divine. Ils montrent également au fidèle la bonne voie à suivre, ils ne s'adressent pas directement au Messie ou au Tout-Puissant, mais à Marie l'intercesseur indispensable. Ce n'est plus le même message qu'à Venanson où on instruisait ce qu'étaient la bonne et la mauvaise prière. Dans le tableau du XVII^e siècle, ce qui est important, c'est de prier et de prier via un saint intercesseur. Les dominicains, par l'institution du Rosaire, ont particulièrement développé ce message. La prière consistait à réciter 150 Ave et 15 Pater. Des tiers pouvaient être rémunérés pour effectuer ces prières.

Prier en s'adressant par l'intermédiaire d'un saint à la Sainte Vierge, c'était un des messages délivrés par le concile de Trente, message de la contre-réforme catholique. C'est ce que ces tableaux nous apprennent.

Alain OTHO, février 2014.

quelques indications que j'ai pu relever dans les testaments, côté de l'évangile se trouve la statue de saint Jean-Baptiste, un saint de l'écriture, côté de l'épître saint Julien-de-Brioude un saint des premiers siècles.



Annexes

Les articles de presse et d'autres articles et photos sont sur www.agam-o6.org et <http://fr.groups.yahoo.com/>. Ce groupe est réservé aux adhérents et nécessite une inscription personnelle. Inscrivez-vous si vous ne l'avez déjà fait !

Compte-rendu de la réunion aux A.D. de janvier 2014

RÉUNION aux A.D. — mercredi 29 janvier 2014.

La séance est animée par Hélène LOCHEY assistée de Denis COLMON.

Secrétaire de séance : Denise LOIZEAU.

Présents : 28 adhérents de l'AGAM plus 2 invités et 2 personnes venues s'informer..

Absents excusés : Hubert ARIENTE, Gilberte BIANCHINI, Anny CHIAMISA, Irène CORINO, Annie LEDAY, Michèle PARENTE, Bernard ROUBEAU, Eva VAN DIJK, Robert WAGNER. Soit 9 adhérents excusés.

Programme

À 14h, accueil et entraide paléographique pour ceux qui ont des actes difficiles à déchiffrer et également accès à la bibliothèque (la liste des ouvrages est disponible sur le site de l'AGAM : www.agam-o6.org)

À 14h15, visite de Monsieur KINOSSIAN, nouveau directeur des A.D., qui viendra nous rencontrer et faire connaissance avec notre groupe.

À 14h30, Bruno Poncet nous montrera son travail de recherche pour reconstituer l'histoire d'une demeure bourguignonne, ou 800 ans d'Histoire !

Puis nous ferons notre tour de table habituel.

VISITE DE M. YVES KINOSSIAN, DIRECTEUR DES A.D. 06

Monsieur Yves KINOSSIAN, directeur des archives départementales des Alpes-Maritimes depuis août 2013, vient nous rencontrer et faire connaissance avec notre groupe.

M. KINOSSIAN nous explique son cursus jusqu'à son poste de directeur des archives : ancien élève de l'École nationale des chartes et de l'Institut national du patrimoine, il a présenté une thèse en histoire médiévale sur l'abbaye de Saint-Antoine-de-Viennois où les Bénédictins avaient construit une église et un hôpital destiné à soigner les victimes du « mal des ardents » ou « feu de saint Antoine » [ergotisme].

De 1995 à 2004, il est directeur des archives départementales des Vosges à Épinal.

M. KINOSSIAN nous donne une précision à propos de l'imagerie d'Épinal qui est numérisée et dont on peut obtenir, par demande écrite, des copies qui sont à la vente.

De 2004 à 2013, il est directeur des archives départementales

de Haute-Savoie.

M. KINOSSIAN a travaillé notamment à la collecte systématique des registres matricules des élèves, des carnets d'appels journaliers et des registres matricules des enseignants.

Les archives départementales ont trois missions :

- la collecte pour la conservation des documents papier, parchemins, films, photos,
- le tri, le classement, l'inventaire,
- la mise à disposition au public des archives, en salle de lecture, par l'organisation d'expositions, de colloques et de conférences.

La CNIL impose de ne pas mettre en ligne les documents de moins de 100 ans. Les actes notariés, ceux de moins de 50 ans, ne devraient pas être mis en ligne.

CONFÉRENCE

Reconstituer l'histoire d'une demeure bourguignonne, ou 800 ans d'Histoire par Bruno PONCET.

L'ancien manoir féodal de la Brenellerie a disparu, mais le centre de l'intéressant portail qui donnait accès au pont-levis et à la cour intérieure est resté intact avec ses bossages apparents ; la partie supérieure a été reconstruite en 1890 lors de l'édification de l'actuelle demeure et porte la date de 1587. La pierre, où figure cette date, devait porter d'autres inscriptions aujourd'hui disparues.

Si l'on considère que la première date connue est 1312, le fief vient de fêter ses 800 ans d'histoire.

Le fief a connu de nombreuses mutations à travers les siècles. Les différentes guerres et invasions ont eu un impact aussi bien matériel qu'économique. En 1766, Olivier MERCIER, un agriculteur qui exploitait déjà les terres, achète la propriété à Monsieur GUDIN, horloger à Paris.

Bien des choses se sont passées en ces lieux à travers les siècles et nombreux sont les événements qui resteront sans doute dans l'ombre des mémoires, faute d'avoir été consignés quelque part. Il n'est pas exclu, cependant, qu'à l'occasion de laborieuses recherches, d'autres morceaux du puzzle historique soient encore découverts.

La première famille connue sur ce fief est celle des DOUART à l'époque de Philippe IV le Bel. Ils transmettront par filiation et donation le fief de la Brenellerie aux DE BUSSY puis aux LE COMTE avant qu'il ne passe aux d'AVANTIGNY, DU MESNIL-SIMON, DE MESRIGNY et aux LENOIR.

Le texte de la conférence est publié pages 17 à 25.

MANIFESTATIONS DE L'AGAM

Le 25 janvier 2014 s'est tenue, salle Caroline à Nice, l'assemblée générale de l'Agam en présence de nombreux adhérents.

Les 11, 12 et 13 avril 2014 aura lieu, au Palais des rois sardes à Nice, la 1^{re} rencontre généalogique nationale sur la Grande Guerre organisée par le Conseil général des A.-M. et l'Agam.

TOUR DE TABLE

François AVON travaille à Menton. Il est originaire de la Durance et de Guillestre dans les Hautes-Alpes, il est issu d'une famille de militaires.

Véronique BOCHET : sa généalogie porte sur Biot, Utelle, Lantosque, Valbonne, les Vosges et la Côte d'Or. Elle travaille sur papier et avec Geneanet. Nouvelle adhérente, elle a déjà participé aux réunions et permanences de Biot, Antibes et Nice aux A.D. et au MIN.

Jean DESPIERRES, spécialisé sur l'Indochine à l'époque coloniale, a fait une exposition aux A.D. 06 en 1996 « Images d'Indochine au début du siècle ». À cet effet, ses cartes postales et objets ont été numérisés par le photographe des A.D.

Guy SIDLER a eu, ce matin même au Palais sarde, une réunion préparatoire à la rencontre généalogique du mois d'avril prochain.

Solange VIANO est intéressée par la visite des archives départementales qui aura lieu le mercredi 26 mars 2014, pour les adhérents de l'Agam, sous la conduite de M. ARRIVÉ, chef du service éducatif aux A.D.

Paul DE LAPEYRE DE BELLAIR a découvert avec intérêt un nouveau magazine *Revue Archives & Culture* abordant les thèmes : l'histoire, le quotidien d'hier, les noms, la généalogie, les régions.

Paul progresse dans ses recherches généalogiques, sa généalogie comporte 25 000 ancêtres, essentiellement ses sosas en filiation directe. Il est arrivé en l'an 200 avant J.-C. Le plus ancien de ses ancêtres porte de nom de SCHEM. Un problème se pose pour son logiciel de généalogie qui ne connaît pas le calendrier avant J.-C. Hélène lui conseille de convertir les dates en calendrier hébraïque.

Voici les renseignements concernant l'ouvrage européen de généalogie dont Paul se sert, qui concerne surtout les familles féodales : *Europäische Stammtafeln* (en français : tableaux généalogiques européens).

C'est une œuvre complète sur la généalogie princière et nobiliaire de l'Europe, publiée en allemand, en tableaux [band], le dernier est le n° XXIX. En vente à la librairie Gaston Saffoy 4 rue Clément 75006 Paris. Tél. : 01 43 26 25 92.

Christian BAUDELLOT travaille sur la Suisse alémanique, canton de Berne. Il est préférable de se rendre sur place parce que la Suisse fait payer tous les renseignements qu'elle envoie.

Alain NOUGUIER a des problèmes dans les relevés qu'il effectue, il arrive à la période de la guerre de 1914-18 avec des déclarations de disparus transcrites 4 ou 5 ans après le

décès, ce qui lui complique le travail.

Antoine SANT ne trouve pas la transcription de l'acte de décès du grand-père de son épouse, originaire de Lucéram, mort à Toulon après la guerre de 1914-18. Les transcriptions peuvent être notées dans le registre de la commune de naissance quelques années après le décès.

Denise LOIZEAU a regardé un reportage relatif au maquis de la seconde guerre mondiale, réalisé par une association de Corrèze, présenté le 16 novembre 2013 à Sainte-Féréole devant 200 personnes et le 24 novembre à Donzenac en présence de nombreux élus et d'un public de plus de 160 personnes. L'étude porte sur l'histoire des 4 camps de maquis de la forêt des Saulières, qui a eu pour temps fort le défilé, le 11 novembre 1946, de 60 maquisards en uniforme sur la place de Sainte-Féréole et qui s'est terminé le 15 novembre 1943 par le massacre de 18 d'entre eux.

<http://www.saulieres.net/the-news/175-film-l-il-y-avait-la-foret-des-saulieres-r-histoire-dun-maquis-en-1943>

Denis COLMON : les fiches généalogiques ont été créées à Nice entre 1850 et 1915, elles ont été numérisées par l'équipe composée de Mireille GHIGO, Anne-Marie GRAC, Denise LOIZEAU et Denis COLMON. Fin 2011, 93 800 fiches étaient numérisées, fin 2012, il y en avait 143 383. Aujourd'hui 190 444 fiches sont numérisées et classées par ordre alphabétique, dont 62 751 localisées par lieu d'origine et réparties sur 51 pays : en tête, la France et les Alpes-Maritimes, suivies de l'Italie, la Suisse, l'Allemagne, l'Angleterre, la Russie, etc.

La répartition est la suivante : France avec 100 départements, dont 57 089 fiches localisées ; Alpes-Maritimes : 146 communes dont 51 233 fiches localisées ; Italie : 4 169 fiches localisées ; Suisse : 359 fiches localisées ; Allemagne : 245 fiches localisées ; Angleterre : 153 fiches localisées ; Russie : 143 fiches localisées.

Les fiches sont diffusées sur le Yahoogroupe et disponibles dans une base consultable par les adhérents auprès des responsables lors des permanences, réunions et journées de généalogie de l'AGAM. Il est possible aussi de faire une demande par email.

Hélène LOCHEY a noté une information donnée en début de séance par M. KINOSSIAN : il est possible de trouver aux archives les registres matricules des élèves, carnets d'appels journaliers et registres matricules des enseignants.

Patricia GRIMAUD vient de s'équiper d'un logiciel de généalogie, Heredis 14, dont elle est satisfaite et avec lequel elle enregistre toutes ses données qui sont sur papier. Elle a besoin d'aide pour ses recherches en Espagne.

La prochaine réunion aura lieu mercredi 26 février 2014 à 14h aux A.D. Alain OTHO fera une conférence sur le sujet : l'évolution de l'art chrétien du XVI^e au XVIII^e siècle à Roquebillière.

La séance est levée à 17h.

Denise LOIZEAU, janvier 2014.

Compte-rendu de la réunion aux A.D. de février 2014

RÉUNION aux A.D. — mercredi 26 février 2014.

La séance est animée par Hélène LOCHEY assistée de Denis COLMON.

Secrétaire de séance : Colette BETTENFELD.

Présents : 25 adhérents de l'AGAM.

Absents excusés : Anne-Marie GRAC, Pierre LA BARRE, Paul DE LAPEYRE DE BELLAIR, Denise LOIZEAU, Dominique ROCCA, Marc UGOLINI, Robert WAGNER. Soit 7 adhérents excusés.

Programme

À 14 h, accueil et entraide paléographique pour ceux qui ont des actes difficiles à déchiffrer, informations et accès à la bibliothèque (la liste des ouvrages est disponible sur le site de l'AGAM : www.agam-o6.org).

À 14 h 30 Alain OTHO nous parlera de « L'évolution de l'art chrétien du XVI^e au XVIII^e siècle à Roquebillière ».

Puis nous ferons notre tour de table habituel.

CONFÉRENCE

L'évolution de l'art chrétien du XVI^e au XVIII^e siècle à Roquebillière par Alain OTHO.

Le texte de la conférence figure en pages 25 à 33 de ce bulletin.

TOUR DE TABLE

Henri CAMPILLO est adhérent à l'AGAM depuis peu. Il était présent le jour de l'assemblée générale. Il vient pour découvrir le monde de la généalogie. Il travaille sur ses origines étrangères : l'Algérie depuis 1830, pour les régions de Mostaganem et Oran, et le sud de l'Espagne.

Margaret RICHARDSON demande à l'assistance de lui donner des idées pour classer ses nombreux documents de généalogie. D'autre part, elle demande de l'aide à Guy SIDLER pour avoir des informations concernant son grand-père décédé, mais pas à la guerre de 14-18.

Thierry ADAM, qui a relevé Biot dont il est originaire, profite des vacances scolaires parisiennes pour assister à la réunion de ce jour. Depuis la mise en ligne des Archives royales belges, il peut faire ses recherches sur la Belgique. Pour ses recherches en Allemagne, il va dans le site des mormons.

Monique VIMONT recherche le contexte historique de la période à laquelle ont vécu ses ancêtres : il lui est conseillé de chercher par Internet ou de regarder la frise chronologique qu'on trouve dans les logiciels de généalogie.

François BIGOTTI, originaire d'une petite île d'Italie, a vu que les mormons avaient mis en ligne des sources italiennes.

Christian GHIS a des ancêtres italiens, il a trouvé aux ADo6 des dossiers de naturalisation dans lesquels il y a beaucoup d'informations concernant l'individu.

Alain NOUGUIER a étudié l'étymologie du patronyme BERGER que portait sa grand-mère maternelle.

Voici ce qu'il en dit :

Quelques mots sur le nom commun berger :

« Le nom est connu en France et en Autriche [en Autriche, dans ce cas le sens de mineur, travailleur ouvrier des mines, je reviendrai un peu plus loin sur ce point].

Les autres pays d'Europe connaissent : pâtre, pastre, pastro, pasteur, pastor etc.

Le mot berger apparaît en France tardivement. En provençal, nous avons un très ancien Noël [Pastro dei mountagno la felicita ...]. Au XVII^e siècle Nicolas SABOLY [Tou li bergié qu'ero su la mountagno...].

Étymologie officielle : *berbicarius*. On a supposé l'existence d'une étymologie "hypothétique". Ce mot proviendrait de deux mots latins : *vervex* mot latin de la brebis qui par transformation aurait donné *berbi*, et *carius* mot qui signifie : celui qui prend soin.

Note : Le mot *berbicarius* a été trouvé dans les années 600 puis au IX^e siècle [gloses de Reichenau : *Bodensee* = lac de Constance].

Patronyme : lors de l'organisation d'une "cousinade" en Ardèche, mon cousin BERGER me dit que d'après lui ce patronyme était d'origine germanique. Pensant au mot allemand *berg*, je lui ai dit qu'il avait probablement raison. Ce cousin habite dans la maison du plus lointain BERGER [1650] que j'ai pu trouver dans le sud de l'Ardèche. Elle n'est pas très loin du pays de Berg, un pays de collines, avec Saint-Antoine-de-Berg et Villeneuve-de-Berg.

Le mot allemand *berg* signifie montagne. Il faut avoir conscience que si l'on trace, comme on le fait à Bruxelles, une ligne imaginaire joignant Nantes en France à Vienne en Autriche, on a 95 % des plaines européennes au nord de cette ligne et 95 % des reliefs au sud.

Montagne : un point haut dans une plaine allemande ; c'est, pour nous qui habitons au sud de cette ligne, une colline, c'est le cas du pays de Berg.

Pour mémoire le point culminant du Danemark a 42 mètres d'altitude. Le Snowdon [la montagne enneigée] anglais culmine à 1 085 mètres d'altitude. Par contre la Sierra Nevada [la montagne enneigée] près de Grenade culmine à 3 478 mètres.

Explication du cas Autrichien : berger est le mineur qui travaille en surface d'une colline. La Styrie est une province autrichienne où l'on exploite à ciel ouvert des mines situées sur des *berg* = collines, il est logique d'appeler "berger" ces ouvriers. La Styrie est le début des monts métallifères qui se poursuivent en Slovaquie et en Ukraine.

J'ai de nouveau consulté le dictionnaire allemand et j'ai trouvé un deuxième sens à *berg* : *bergen*, verbe dont le sens est prendre soin.

Il me semble que nos étymologistes avaient bien trouvé l'origine allemande de berger. On a longtemps suivi l'habitude de dire que la langue française venait du latin, et nos étymologistes ont suggéré l'existence d'un mot latin

"carius" avec le sens de prendre soin ce qui a donné ce mot *berbicarius*.

D'autres mots français se composent de *berg* comme auberge, aubergiste, etc. où l'idée de prendre soin est évidente.

Historiquement : un monastère situé près de Saint-Antoine-de-Berg avait eu des difficultés avec des "éleveurs de moutons" [problème d'eau : les uns la voulaient pour leurs moutons et les autres pour arroser leurs légumes]. Le tribunal de l'évêque de Viviers Ardèche a donné à plusieurs reprises raison au monastère [archives départementales de l'Ardèche en langue allemande gothique]. La région faisait partie du Saint-Empire romain germanique comme toute une bande à l'ouest du Rhône jusqu'à la mer. Devant l'absence de réaction de l'Empire, et après l'assassinat d'un moine, le prieur s'adressa au roi de France Charles V le Chauve [vers 1 350], celui-ci ravi de trouver une raison d'annexer la région, décida d'intervenir et pour ce faire, créa une ville fortifiée Villeneuve-de-Berg.

Il semble bien que c'est de cette époque que date le patronyme BERGER en France.

Le patronyme est très courant en Allemagne, on le trouve aussi aux USA, ainsi que dans tous les pays qui ont été occupés par les Allemands. Mais dans ce cas, c'est bien le mot *berg* [colline] qui semble être la base soit sous forme de BERGER soit sous forme de noms composés comme dans SCHLUMBERGER par exemple, ou dans BILLENBERG, STAUFENBERG, [noms de généraux allemands fusillés suite à une tentative d'assassinat d'HITLER au repère du renard en Mazurie ou Podlachie] ».

Jacques ROUQUAIROL voudrait connaître la différence qui pourrait exister entre CARIUS et CARUS, Jacques ayant des ancêtres portant le patronyme MEUNIER-CARUS.

Annie LEDAY cherche ses ancêtres dans l'Aude, elle a des difficultés, l'écriture est très petite dans le site des archives en ligne.

Jacques ROUQUAIROL a des correspondants dans l'Aude qui lui envoient des informations qu'il demande.

Christian BAUDELLOT s'intéresse à l'histoire de ses ancêtres du Ban de la Roche en Alsace, il a trouvé un livre d'Olympia ALBERTI qui lui a apporté de nombreux renseignements pour sa généalogie et qui lui a permis d'avancer sur plusieurs générations.

Anny CHIAMISA a acheté un nouvel ordinateur sur lequel elle a téléchargé le logiciel de généalogie Généatique. Elle a du mal à passer les données de son ancien appareil vers le nouveau.

Concernant la transcription des actes :

Jacqueline COLMON a trouvé à Paris un décès non transcrit.

Jacques ROUQUAIROL a fait mettre à jour à l'état civil de Corse le décès de sa grand-mère née en Corse et décédée à Alger. Pour trouver un décès, on peut consulter les tables de succession qui sont susceptibles d'apporter des informations.

Bernard ROUBEAU, lui aussi, a fait transcrire le décès d'une personne de sa famille.

Thierry ADAM a fait transcrire un décès à Opio.

Alain OTHO a fait transcrire un décès à Aix dans les registres de Lantosque. Dans les actes de catholicité, on trouve parfois la raison du décès, car, dans le cas où le décédé n'a pu recevoir l'extrême onction, le prêtre en donne souvent les circonstances.

Le tour de table se poursuit :

Denis COLMON saisit sa généalogie d'abord sur Geneanet et ensuite il complète son fichier Heredis ; c'est contraire à ce qui se fait d'ordinaire.

Bruno PONCET commence à travailler sur la suite de son sujet d'exposé de janvier à propos du fief de Bourgogne.

Colette BETTENFELD travaille de nouveau sur sa généalogie en Moselle, Sarre et Luxembourg.

Patricia GRIMAUD n'est pas encore tout à fait à l'aise, sa généalogie avance lentement.

Antoine SANT poursuit la saisie du relevé de Berre-les-Alpes. Son fichier Heredis comporte 4320 individus ; son fichier transposé sur Geneanet n'en comporte pas le même nombre, il se demande s'il y a un problème technique. On lui conseille de vérifier les doublons éventuels.

Guy SIDLER annonce que le conseil général a invité l'AGAM sur son stand de la Foire de Nice, les 11 et 12 mars 2014, afin de présenter le projet Bleuets et par la même occasion la base de l'association et les fiches généalogiques.

Guy rappelle que les 11, 12 et 13 avril 2014 se tiendra à Nice, au Palais des Rois sardes, la 1^{re} Rencontre généalogique nationale sur la Grande Guerre.

Sites conseillés à Henri CAMPILLO pour rechercher les morts de la Somme durant la Grande Guerre :

- Mémoire des Hommes <http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/article.php?laref=1>
- Mémorial Gen Web <http://www.memorial-genweb.org/~memorial2/>

Hélène LOCHEY fait savoir que, depuis le mois de février, le modérateur du Yahoogroupe de l'AGAM est Denise LOIZEAU en remplacement de Stéphanie CALVIERA-RAYER. Pour toute question, adresser un mail à Denise : loizeaud@gmail.com

La prochaine réunion aura lieu mercredi 26 mars 2014 à 14 h aux A.D.

Le thème de la réunion sera la visite des archives départementales sous la conduite de Monsieur ARRIVÉ, chef du service éducatif des A.D.

Les adhérents ne participant pas à la visite des archives seront reçus comme d'habitude dans la salle de réunion où un programme est prévu.

La séance est levée à 17 h.

Colette BETTENFELD, février 2014.

Compte-rendu de la réunion à Roquebrune de mars 2014

RÉUNION à Roquebrune. — samedi 8 mars 2014.

La séance est animée Maryse LACOSTE et Gabriel MAUREL.
Secrétaire de séance : Alain Otho.

Présents : 13.

Programme

Accueil, prise de contact, entraides généalogique et paléographique, organisation de la permanence locale, prévisions de formations...

PREMIERS ÉCHANGES

Il s'agit d'une prise de contact.

Diverses informations, sont données par Gabriel : permanence de Nice, de Mouans-Sartoux, réunions d'Antibes, de Biot, de Nice (ADo6), de Nice (MIN). La nouvelle permanence de Roquebrune s'ajoute donc à cette déjà longue liste.

Présence également de l'AGAM dans les villages grâce aux journées dites généalogiques lors desquelles nous renseignons bénévolement nos visiteurs, à des manifestations comme les Rencontres généalogiques de Mauguio, le Salon généalogique du Gard, le congrès national de généalogie ou le Forum régional de Généalogie (CGMP). L'association aide également à l'organisation de cousinades comme ce fut le cas à Roquebillière et à Breil.

La base de données de l'AGAM est riche de plus de 870 000 actes qui sont accessibles via le site GenaBank (accès gratuit pour les membres de l'AGAM à tous les actes déposés par les associations françaises affiliées), GenaNet et Bigenet.

L'AGAM est une structure qui se veut ouverte et nous ne nous en tenons pas à la stricte recherche des ancêtres. Le projet Bleuets qui connaît un grand retentissement médiatique consiste à retrouver des informations sur l'état civil et la carrière militaire de tous les Poilus décédés, soit qu'ils soient originaires du département, soit qu'ils y soient décédés.

D'autre part, toute contribution écrite pour le bulletin trimestriel est la bienvenue. Prochaine sortie, fin de ce mois. Faire parvenir les textes et photos soit à Denise LOIZEAU soit à Alain OTHO soit à Anne-Marie GRAC.

Maryse précise qu'une salle de réunion doit nous être accordée par la mairie de Roquebrune, provisoirement dans le Centre Culture & Loisir de Roquebrune.

Le CGRM disposait de placards dans un local à la mairie dans lesquels étaient rangés les nombreux documents amassés par l'association. Une sélection de ces documents, actuellement stockés dans des cartons, seront à nouveau consultables dès que la mairie de Roquebrune nous aura attribué un nouveau placard.

Un énorme travail avait été fait sur les actes notariés : À partir de microfilms, leur numérisation a été faite sur CD (n° 1 à 39 & n° 63 à 112). Les CD n° 1 à 10 qui ont fait l'objet d'une publication par Nicolas Gherzi. Les CD n° 11 à 18, 21 à 28, 30 à 35, 38 & 70, 71 ont été relevés. Un relevé très

complet des états des âmes avait également été réalisé, mais il est sur papier et devrait être saisi sur informatique.

Maryse avait établi des contacts fructueux avec le curé de Vintimille, Don Luca SALOMONE, ce qui lui avait permis d'obtenir les numérisations de cette ville. Maryse et Gabriel doivent se rendre à Vintimille pour rechercher de la documentation sur d'autres paroisses dépendantes de l'ancien évêché. Beaucoup des archives concernant Vintimille et sa région ont été transférées à San Remo. Certaines de ces archives sont revenues, mais sans doute pas toutes.

Monsieur ARIENTE continue de faire des relevés sur les naissances 1887-1906 de Menton. Pour ceux qui font des relevés, il leur est nécessaire de contacter Michèle PARENTE (parentemichele@yahoo.fr) qui est chargée de la coordination des releveurs pour la partie est du département.

TOUR DE TABLE

Simone LEMAIRE travaille sur l'Indre-et-Loire, le Gard, le Vaucluse, l'Ardèche et la Drôme.

Jean-Claude HATON a des ancêtres en Lorraine (il est membre de l'UCGL) et à Marseille. Il a organisé une cousinade dans le village de Hattonchâtel (dans la Meuse) ancienne résidence d'Hatton, évêque de Verdun à l'époque carolingienne. Cette prestigieuse ascendance lui a permis de remonter sa généalogie jusqu'au temps de Charlemagne.

Jacqueline CIABAUT évoque les difficultés qu'elle rencontre lors de ses recherches, son nom étant orthographié de différentes manières, CHIABAUD, CHIABAUDO... Ses recherches portent principalement sur Sospel et Castellar. Il est précisé que les archives de Piene de 1842-1913_M et 1842-1893_B 1842-1947_S ont été récupérées par les AHDN (archives historiques du Diocèse de Nice).

Huguette ANTON est originaire d'Afrique du Nord avec des ancêtres venant d'Espagne. Il lui est conseillé de consulter la base des mormons.

Claude MARMENTEAU a des ancêtres dans la Vésubie par son père et à Monaco, Vintimille et Boves par sa mère.

Christiane DUDOIGNON est venue pour s'informer de ce que sera la section de Roquebrune. Elle fait ses recherches en Bretagne et à Paris.

Ginette PINHAS effectue ses recherches dans le Languedoc, à Lunel, en Espagne et dans la Creuse.

François AVON compte beaucoup d'officiers parmi ses ancêtres ce qui lui permet de rattacher sans difficulté l'histoire de sa famille à la grande histoire. Il signale l'aide que peut apporter l'association Le Fil d'Ariane pour obtenir des informations (gratuitement) sur les militaires.

Christian GHIS fait une recherche sur la famille GAZZO. Il lui est indiqué de voir sur Monaco où un commerce était tenu par un membre de cette famille. Christian se dit prêt à faire des relevés, mais n'a pas d'ordinateur. Il est rappelé que les membres qui acceptent de faire des relevés

et qui n'ont pas d'ordinateur peuvent obtenir le prêt d'un ordinateur portable par l'association.

La prochaine réunion aura lieu samedi 5 avril à 14 h dans le

Centre Culture & Loisir de Roquebrune.

La séance est levée à 17 h.

Alain OTHO, mars 2014.

Compte-rendu des réunions à Antibes

RÉUNION à la Maison des associations du 11 janvier 2014.

La séance est animée par Mireille GHIGO et Marc COTTERET.
Présents : Mmes A. FIXOT, M. MONTHOUEL, N. PRANDT, D. MABILAT, D. COTTERET, M. BOUZER et D. HAMEL.

MM C. GABERT, R. LIBOUREL et M. DUCHASSIN.

Pour ce mois nous n'avons pas programmé un sujet particulier mais nous avons souhaité laisser la parole aux adhérents et ils en ont usé.

A. FIXOT a des ancêtres sur Mollières, mais les registres ne sont pas numérisés et elle a eu accès aux originaux.

Question : comment obtenir un jugement fait à Nice en 1887 sur la naissance d'un enfant non déclaré ?

D. MABILAT : CLERISSI Barthélémy a été marié 2 fois, il a eu 4 enfants et il a reconnu un garçon. Comment retrouver la mère de ses enfants ? L'enfant reconnu doit être inscrit sur les TD et dans la rubrique conscription.

C. GABERT nous parle des archives municipales de Grasse et des livres des familles grassoises. Un travail considérable qu'il a entrepris il y a bien longtemps et qu'il poursuit assidument. Nous le remercions pour ces relevés consultables aux archives municipales.

M. DUCHASSIN D. MABILAT et N. PRANDT souhaitent avoir accès à la base AGAM. Ils souhaiteraient un système privilège AGAM avec un mot de passe et la liste des communes relevées en PDF.

M. DUCHASSIN a commencé ses travaux aidé par C. GABERT, aujourd'hui il continue les relevés d'Andon. Il cherche un adhérent sur la Moselle, nous lui suggérons de chercher un Yahoogroup de cette région.

M. BOUZER a des ancêtres en Algérie, la mère a disparu lors du mariage de son fils. En 1840, un enfant de père inconnu et une branche sur Paris.

D. HAMEL attend la mise en ligne des archives de Limoges. R. LIBOUREL serait intéressé par les soldats de 1914-1918 originaires d'Algérie. Il continue les relevés de Conségudes. M. COTTERET montre GeneaBank sur son portable (suite à une panne du vidéo projecteur).

Il a trouvé sur Internet un communiqué sur le terme « feu ». <http://rouleaum.wordpress.com/2011/08/30/feu/feu/> Archives municipales d'Antibes : la numérisation est terminée et la mise en ligne devrait suivre.

RÉUNION à la Maison des associations du 8 février 2014.

La séance est animée par Mireille GHIGO et Marc COTTERET.
Présents : Mmes D. MABILAT, A. FIXOT, S. MILLET QUANDALLE, D. HAMEL et N. PRANDT.

MM M. ASTRE et M. DUCHASSIN.

Excusés : Mme RIBUOT MONTHOUEL.

M. COTTERET nous montre GeneaBank sur grand écran et les participants réitèrent leur souhait de pouvoir bénéficier de la base AGAM.

M. ASTRE cherche des informations sur les mormons.

S. MILLET a des douaniers.

M. DUCHASSIN nous parle d'Archindex.

D. MABILAT demande des nouvelles du groupe italien et comment mettre un acte en latin sur Yahoo mais elle n'arrive pas à s'inscrire. Elle utilise la fonction Privilège de Geneanet avec beaucoup de satisfaction et propose que les membres du CA envisagent de créer un système comparable pour l'utilisation de la base AGAM.

RÉUNION à la Maison des associations du 8 mars 2014.

La séance est animée par Mireille GHIGO et Marc COTTERET.
Présents : N. PRANDT, M. DUCHASSIN, D. MABILAT, D. HAMEL, A. FIXOT, D. COTTERET, M. ASTRE et M. BOUZER.

M. COTTERET fait le bilan de nos discussions sur la demande de la base par plusieurs adhérents, l'envoi de la liste des relevés des communes en fichier que l'on trouve sur GeneaBank et sur le site AGAM et la numérotation des actes relevés. Plusieurs adhérents ne se trouvent pas dans la liste des membres sur le site.

GeneaBank : il y a 2 numéros, l'un est le numéro de la photo de l'acte, l'autre le numéro d'enregistrement. Peut-on indexer les actes anciens qui sont sur GeneaBank ?

A. FIXOT est très occupée avec le projet Bleuets, elle avance ses travaux sur Mollières qui a un site.

N. PRANDT : comment un enfant peut-il être pupille de la Nation en ayant ses parents ? Elle consulte les AD d'Indre-et-Loire.

D. MABILAT doit s'inscrire au Yahoogroup.

M. BOUZER demande des renseignements sur l'abonnement à Geneanet.

M. ASTRE s'intéresse aux migrants italiens. Voir le CG o6 ou à Paris Pierrefitte.

M. DUCHASSIN nous présente une numérotation des collatéraux avec des lettres en majuscule ou minuscule.

Bon à savoir :

Le délai de viduité est de 300 jours pour les femmes.

La fulmination est la dispense papale pour un mariage.

Dans certaines régions, il existe le certificat de coutume

Mireille GHIGO, mars 2014.



Assemblée générale 2014



Réunion de février à Antibes



Réunion de mars à Roquebrune

**à l'AGAM
ce trimestre**



Réunion de janvier aux
archives départementales



Réunion de février aux
archives départementales